

DES ENFANTS ALGÉRIENS DISPARAISSENT EN EUROPE

UNE ENQUÊTE CHOQUANTE

Page 16

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

182
NOUVEAUX CAS
ET
7 DÉCÈS EN 24H

Page 16

ISSN : 1112-7449
MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4243 | Jeudi 22 avril 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FAF

PASSAGE
DE TÉMOIN
ENTRE ZETCHI
ET AMARA

Page 16

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

LES INCONNUES D'UN SCRUTIN

Page 2



SOUTIEN AUX GROUPES TERRORISTES

QUATRE ÉLÉMENTS
ARRÊTÉS
PAR L'ANP

Page 3



RAMADHAN

LES RAISONS DE
LA 2^E VAGUE DE LA
HAUSSE DES PRIX

Page 5

CONSEIL DE LA NATION

**Séance plénière
aujourd'hui
consacrée aux
questions orales**

Le Conseil de la Nation, sous la présidence de Salah Goudjil, abritera aujourd'hui une séance plénière, où cinq ministres auront à répondre aux préoccupations des sénateurs.

Les 11 questions concernent les secteurs de l'éducation nationale, l'industrie, l'agriculture et du développement rural, l'habitat, l'urbanisme et la ville, et enfin celui des travaux publics et des transports, précise un communiqué du Conseil.

Les sénateurs Mohamed Tayeb Laskri et Noureddine Belatreche, adresseront leurs questions orales au ministre de l'éducation nationale, tandis qu'Abdelhak Kazi et Mustapha Djeghdali poseront leurs questions au ministre de l'industrie.

Pour leur part, Abdelkader Djedi, Malek Khedhiri, et Afif Snoussa adresseront leurs questions orales au ministre de l'Agriculture et du Développement rural, pour les sénateurs Abdelwahab Benzaim, Fouad Sebouta, poseront leurs questions au ministre de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville, et enfin, Mohamed Boubtima, et Slimane Ziyane, réserveront leurs questions orales au ministre des Travaux publics et des Transports, est-il précisé dans le dit-communicé.

R. N.

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

Les inconnues d'un scrutin

C'est donc aujourd'hui à minuit, que sera clôturée l'opération de dépôt des listes électorales au niveau de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

KAMEL HAMED

Si tous les partis politiques qui ont un poids certain sur l'échiquier sont parvenus à souscrire à toutes les conditions requises par la loi électorale, il en est autrement des autres formations politiques, qui ont eu moult difficultés à collecter les signatures des citoyens. C'est pratiquement la même chose pour les listes indépendantes. Il faut dire que l'écueil des signatures était loin d'être une simple sinécure. Car, 25.000 signatures dans au moins 23 wilayas est un écueil de taille qui est loin d'être à la porte de n'importe quel parti politique, comme c'est aussi le cas pour les 100 signatures exigées aux listes indépendantes pour chaque siège. Mais cela n'a pas empêché certaines listes issues de la société civile, de se frayer un chemin et d'être présentes dans plusieurs wilayas du pays. Mais, il est d'ores et déjà certain que, la prochaine élection législative anticipée du 12 juin ne sera pas comme celles qui l'ont précédée. En ce sens qu'elle est déjà marquée par plusieurs particularités. En effet, le changement de mode électoral est pour beaucoup dans cette donne. "La liste ouverte"

au lieu de "la liste fermée avec une tête de



liste" a chamboulé tous les calculs des partis politiques qui ont dû changer leur perception et leur tactique. Il en est aussi du non éligibilité de tous ceux qui ont fait deux mandats à l'APN. La conséquence directe a été sans conteste l'émergence de nouvelles têtes au sein des formations politiques au détriment de certains « barons » qui ont dominé le champ politique durant longtemps. Il est dès lors évident que la prochaine APN sera exclusivement dominée par de nouvelles figures qui seront notamment issues du mouvement associatif. Ce dernier étant appelé à jouer un grand rôle dans la prochaine phase politique, et ce comme espéré par les tenants du pouvoir qui l'ont vivement exprimé à plusieurs reprises. Ce sont peut être toutes ces nouveautés, qui sont à l'origine du changement au sein des partis politiques

et, notamment, sur le plan de la communication. En effet, de nombreux observateurs ont relevé que très peu de noms de candidats a filtré dans la presse nationale. Cela contraste avec le passé où les luttes entre les différents candidats débordaient généralement le stricte cadre partisan ce qui ne manquait pas de faire le bonheur de la presse nationale qui fourmillait d'informations sur les noms de candidats. Cela a incontestablement changé et les poids lourds de la scène nationale, à l'exemple du FLN, du RND ou du MSP, s'en trouvent obligés d'être réservés sur les noms de leurs candidatures en général et de leurs listes électorales en particulier. Pour certains, l'empreinte des "Arouch" n'est pas loin.

K. H.

Dernier délai pour le dépôt des dossiers de candidature

PAR RAYAN NASSIM

Les délais de dépôt des dossiers de candidature aux élections législatives du 12 juin 2021, lancés le 11 mars dernier, prendront fin aujourd'hui jeudi à minuit.

A l'issue de cette étape, le candidat qui s'est vu rejeter le dossier de candidature peut introduire un recours à partir du vendredi 23 avril jusqu'au lundi 14 mai 2021. En cas de rejet de candidature au titre d'une liste, de nouvelles candidatures peuvent être formulées dans un délai n'excédant pas les vingt-cinq (25) jours précédant la date du scrutin, en application des dispositions de l'article 207 de la loi organique relative au régime électoral. Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections, (ANIE), Mohamed Charfi avait fait état récemment de 1755 listes de partis politiques agréés et 2898 listes d'indépendants désirant se porter candidat aux élections législatives du 12 juin 2021, soit un total de 4653 listes.

L'ANIE avait remis "7.655.809 formulaires de souscription de signatures individuelles", pour les postulants.

Pour les 58 wilayas, "1739 listes de partis et 2873 listes d'indépendants désirent se porter candidat, avec un total de 4.612 listes", tandis que "7.635.309 formulaires de souscription de signatures individuelles ont été remis", a-t-il fait savoir.

Au niveau des circonscriptions électorales à l'étranger, "16 listes de partis et 25 listes d'indépendants ont fait part de leur volonté de se porter candidat, avec un total de 41 listes, tandis que 20.500 formulaires de

souscription de signatures individuelles ont été remis", a-t-il encore détaillé.

Les imprimés des signatures individuelles doivent être accompagnés d'une fiche d'information, comportant les coordonnées des signataires et présentées au président de la commission électorale de la circonscription électorale territorialement compétente, à savoir le juge, président de la commission électorale de wilaya, au siège de la Délégation de wilaya de l'ANIE, 12 heures, au minimum, avant l'expiration du délai accordé pour le dépôt des listes de candidatures fixé au jeudi 22 avril 2021.

Conformément aux conditions à remplir par les partis politiques pour la validation du dépôt des listes de candidatures fixées par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), "les listes des candidats présentées au titre d'un parti politique doivent être appuyées par, au moins, vingt-cinq mille (25.000) signatures individuelles d'électeurs inscrits sur les listes électorales". "Ces signatures doivent être recueillies à travers, au moins, vingt-trois (23) wilayas dont le nombre de signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à trois cent (300) signatures", précise l'ANIE.

Pour les listes indépendantes, "chaque liste doit être appuyée, pour chaque siège à pourvoir par, au moins, cent (100) signatures des électeurs de la circonscription électorale".

Pour les circonscriptions électorales à l'étranger, "la liste de candidats est présentée soit au titre d'un ou de plusieurs partis politiques, soit au titre d'une liste indé-

pendante appuyée d'au moins deux cents (200) signatures pour chaque siège à pourvoir parmi les électeurs de la circonscription électorale concernée".

"Avant le dépôt des listes de candidatures, les partis politiques doivent obtenir, concrètement, 23 Procès-verbaux de contrôle de signatures conformément aux conditions citées dans l'article 316 de la Loi organique portant régime électoral, précise l'ANIE, ajoutant qu'en vertu de l'article 206 la décision du coordonnateur de la délégation de wilaya de l'ANIE doit être notifiée sous peine de nullité dans un délai de 08 jours francs, à compter de la date de dépôt de la déclaration de candidature. Le corps électoral définitif après examen des recours introduits compte

23.587.815 électeurs au niveau de 58 wilayas, tandis que le nombre d'électeurs pour la communauté algérienne établie à l'étranger s'élève à 902.365 électeurs.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait signé le 11 mars dernier et conformément aux dispositions de l'article 151, alinéa 02 de la Constitution, le décret présidentiel n 96/01 portant convocation du corps électoral pour les élections législatives, qui détermine la date de leur organisation le samedi 12 juin 2021. Le président Tebboune a également signé le 10 mars 2021, l'ordonnance n°01/21, qui reprend la loi organique relative au système électoral.

R. N.

RADIO ALGERIENNE

**Une journée spéciale sur
les préparatifs des législatives**

La Radio algérienne organise, à travers toutes ses chaînes, aujourd'hui, une journée ouverte sur les préparatifs en cours de la société, les institutions et la classe politique en vue des législatives du 12 juin 2021. Le programme de cette journée des plateaux de débats, des reportages et des émissions variés pour tâter le pool de la société et les événements en lien avec ces joutes et le niveau de préparation des partis politiques ainsi que les listes indépendantes en lice pour cette course électorale.

Au menu, débattre aussi de la place des jeunes et de la femme ainsi que les compétences scientifiques dans les listes électorales.

La parole sera donnée aux politologues, les économistes et les citoyens pour enrichir les débats de par leurs avis sur les aspirations et les attentes de la nouvelle Assemblée en ce sens de gagner plus de crédibilités à la basse chambre du parlement et bannir les clichés classiques faits autour de l'établissement par le passé.

R. N. -

PENSIONS MILITAIRES

Le nouveau code paru dans le Journal officiel

L'Ordonnance n° 21-04 de 6 Ramadhan 1442, correspondant au 18 avril 2021 modifiant et complétant l'ordonnance n° 76-106 du 9 décembre 1976, portant code des pensions militaires, vient de sortir dans le dernier numéro du Journal officiel.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Il est mentionné que le droit à la pension est acquis aux militaires et personnels civils assimilés qui ont accompli quinze (15) ans de service civil et/ou militaire effectifs. Toutefois, les officiers et les sous-officiers de carrière n'ayant pas accompli vingt-cinq (25) ans de service civil, et/ou militaire effectifs, et les personnels civils assimilés n'ayant pas atteint l'âge de soixante (60) ans, ou n'ayant pas été placés en position de réforme ou ont cessé définitivement de servir dans les rangs de l'Armée nationale populaire, pour cause de maladies ou de blessures contractées lors d'opérations, d'exercices, de manœuvres ou d'entraînement ou par suite d'un acte de terrorisme, d'un attentat survenu dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions, ne sont admis à la retraite que sur demande acceptée. Les conditions prévues concernant les personnels civils assimilés sont applicables à partir du 1er janvier 2023.

S'agissant des sous-officiers contractuels n'ayant pas accompli dix-neuf (19) ans de service civil et/ou militaire effectifs et des hommes du rang contractuels n'ayant pas accompli quinze (15) ans de service civil et/ou militaire effectifs, ou n'ayant pas été placés en position de réforme ou ont cessé définitivement de servir dans les rangs de l'Armée nationale populaire, pour cause de



maladies ou de blessures contractées lors d'opérations, d'exercices, de manœuvres ou d'entraînement ou par suite d'un acte de terrorisme, d'un attentat survenu dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions, ne sont admis à la retraite qu'à l'expiration de leur contrat.

Les hommes du rang contractuels peuvent, après avoir accompli quinze (15) ans de service civil et/ou militaire effectifs, souscrire un dernier et ultime contrat de réengagement de quatre (4) ans. Dans ce cas, ils ne sont admis à la retraite qu'à l'expiration de ce dernier et ultime contrat.

Sauf maintien pour raison de service ou de demande acceptée de maintien en activité de service pour une durée maximale de cinq (5) années, aux personnels civils assimilés, de sexe masculin, ayant atteint l'âge de soixante (60) ans.

Pour les militaires et les personnels civils assimilés qui ont cessé définitivement de servir dans les rangs de l'Armée nationale populaire, pour cause de maladies ou de blessures contractées lors d'opérations, d'exercices, de manœuvres ou d'entraînement ou par suite d'un acte de terrorisme, d'un attentat survenu dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions. Pour les personnels civils assimilés remplissant les conditions d'âge fixées par la loi. Pour les militaires et personnels civils assimilés ayant accompli, au minimum, quinze (15) années de service civil et/ou militaire effectifs, réformés après épuisement de la totalité de leurs droits à congé du fait d'une maladie de longue durée.

L. B.

SOUTIEN AUX GROUPES TERRORISTES

Quatre éléments arrêtés par l'ANP

PAR CHAHINE ASTOUATI

Dans la dynamique des efforts visant à asseoir la sécurité et la sérénité sur l'ensemble du territoire national, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire, (ANP), ont mené, durant la période du 14 au 20 avril 2021, plusieurs opérations dont les résultats dénotent du haut professionnalisme et de l'engagement indéfectible des Forces armées à préserver et prémunir l'Algérie contre toute forme de menaces sécuritaires et fléaux connexes, indique mercredi un bilan opérationnel de l'Armée nationale populaire (ANP).

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP a découvert et détruit, à Aïn Defla, (15) bombes de confection artisanale, tandis que (04) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été appréhendés à Aïn Defla et Jijel, lit-on dans le communiqué.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts

soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans le pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité dans diverses opérations exécutées à travers les différentes Régions militaires, (29) narcotrafiquants et saisi d'immenses quantités de kif traité s'élevant à (15) quintaux et (60) kilogrammes, que les bandes criminelles ont tenté d'introduire à travers les frontières avec le Maroc, selon le même communiqué.

A ce titre, des détachements de l'ANP et les services de la Gendarmerie nationale et des Garde-frontières ont arrêté, lors d'opérations distinctes au niveau des territoires des 2e et 3e Régions Militaires, (20) narcotrafiquants et saisi (15) quintaux et (29) kilogrammes de kif traité, alors que (09) narcotrafiquants ont été appréhendés et (31) kilogrammes de la même substance, ainsi que (35420) comprimés psychotropes ont été saisis dans diverses opérations menées dans les autres Régions Militaires.

Par ailleurs, des détachements de l'ANP ont intercepté, à Tamanghasset, In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar et Djanet, (205) individus et saisi (06) véhicules, (210) groupes électrogènes, (104) marteaux piqueurs, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, ainsi que (125) sacs de mélange d'or brut et de pierres, tandis que (11) individus ont été arrêtés et (5495) boîtes de tabacs et (48.000) unités d'articles parapharmaceutiques ont été saisies lors d'opérations distinctes menées à Ouargla, El-Oued et Chlef, a ajouté le même source.

Dans un autre contexte, les Garde-frontières ont déjoué des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à (17285) litres à Tébessa, El-Tarf, Souk Ahras et Bordj Badji Mokhtar, alors que (129) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à In Amenas, Laghouat, In Salah, Biskra, El Oued, Tiaret et El Bayadh.

C. A. .

DÉCÈS DE BENKHEIRA
HADJ HAMZA

Tebboune présente ses condoléances

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, un message de condoléances à la famille du moudjahid Benkheira Hadj Hamza, décédé à Ghardaïa, priant Allah le Tout puissant en "ce mois sacré de Ramadhan, d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde".

"J'ai appris avec une grande affliction la nouvelle du décès du moudjahid Benkheira Hadj Hamza, paix à son âme", a écrit le président de la République, dans son message de condoléances.

Et d'ajouter: "En cette circonstance douloureuse, je présente à la famille du défunt, ses proches et ses amis, mes vives condoléances et mes sincères sentiments de compassion, priant Allah en ce mois sacré de Ramadhan, d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de le rétribuer amplement pour ses bonnes œuvres au service de sa patrie".

"Il est, parmi les croyants, des hommes qui ont été sincères dans leur engagement envers Allah. Certains d'entre eux ont atteint leur fin, et d'autres attendent encore, et ils n'ont varié aucunement (dans leur engagement)", a conclu le président Tebboune.

TCHAD

L'Algérie suit avec une grande préoccupation les événements

L'Algérie suit avec une très grande préoccupation les événements en cours en République du Tchad, et s'incline devant la mémoire du Président Idris Déby Itno, décédé mardi des suites de blessures, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

"L'Algérie appelle tous les fils du Tchad à faire preuve d'un sens de responsabilité et à privilégier le dialogue, seule issue à même de leur permettre de traverser les épreuves actuelles et de préserver la paix et la stabilité dans le pays", a ajouté le communiqué.

"L'Algérie rappelle son ferme attachement au principe cardinal de l'Union Africaine (UA) lié au rejet des changements anticonstitutionnels", a souligné le même communiqué.

Le président tchadien, Idriss Déby Itno, au pouvoir depuis 30 ans, est décédé mardi des suites de blessures reçues, alors qu'il commandait son armée dans des combats contre des attaques rebelles, dans le Nord, durant le week-end, a annoncé le porte-parole de l'armée sur la télévision d'Etat.

Il a été annoncé vainqueur, lundi, de la présidentielle du 11 avril avec 79,31% des voix exprimées, dans un contexte tendu marqué par une incursion rebelle dans le Tibesti, au nord du pays.

R. N.

LA GREFFE RÉNALE PATINE EN ALGÉRIE

Les spécialistes tirent la sonnette d'alarme

L'activité de greffe des organes patine ces dernières années, après des prouesses enregistrées depuis sa création en Algérie. Le constat du professeur Tahar Rayane, président de la Société algérienne de néphrologie, dialyse et transplantation rénale, "est plus qu'alarmant".

RACIM NIDAL

L'invité de la rédaction de la Chaîne 3, de la Radio algérienne a incombé hier ce recul, à plusieurs facteurs inhérents à la spécialité. "A cause de ces facteurs intrinsèques la spécialité de transplantation rénale n'a pas avancé", affirme-t-il, ajoutant "ainsi le nombre d'intervention demeure réduit par rapport aux moyens matériel, humain et expérimental disponibles". "On patine, dit-il, tout en faisant du sur place aspirant à une reprise progressive mais timide". Passé d'une moyenne de 300 greffes annuellement, seulement 20 opérations ont été effectuées en 2019.

Parmi les facteurs qui ont gravement



freiné l'activité à travers tous les services en la matière au niveau des hôpitaux respectifs, M. Rayane cite en premier "la pandémie du coronavirus". "La Covid-19 ne permet pas de pratiquer pour des raisons évidentes, telle la réticence des patients devant la contagion ou les suites d'un tel acte sur un organe noble, comme le rein qui est étroitement lié à l'immunité de l'être humain".

"D'ailleurs, on a eu pas mal de pertes de sujets en post-greffe", révèle l'intervenant déplorant "une centaine de patients morts à cause du Covid dont des dialysés après des opérations chirurgicales". "Mais il n'y a pas que...", regrette-t-il.

Entre autres facteurs, le professeur cite

"l'instabilité du personnel" qui frappe les équipes spécialisées. "Certes basée nécessairement sur les néphrologues, l'activité chirurgicale médicale est multidisciplinaire et si les équipes chargées de cette activité sont réduites par le départ dans les rangs de néphrologues, elles vont être obligatoirement handicapées, voire empêchées d'activité". "De même sur le plan chirurgicale. Si le chirurgien quitte cette activité, pour une raison quelconque, cela impacte négativement la chaîne des intervenants, et cela est valable pour les auxiliaires paramédicaux", indique le professeur Rayane. Cette instabilité, ajoute-t-il, est due aussi au départ des spécialistes de rang professoral à l'issue des concours de chefferie qui

détournent inmanquablement les spécialistes de leur première vocation vers une activité managériale.

"Il y a eu beaucoup de départs de néphrologues, de chirurgiens et des paramédicaux à l'étranger et là on y peut rien", se lamente M. Rayane, eu égard des nombreux spécialistes formés, jusque-là, pour promouvoir la spécialité. "Le problème est beaucoup plus bureaucratique que médicale", précise-t-il.

"Il faut mettre désormais certains paramètres pour réorganiser la discipline et bien juguler le personnel médical nécessaire, en fonction des besoins départementaux", suggère-t-il pour améliorer une situation désastreuse. Car, dit-il, le départ d'un spécialiste de cette activité vers d'autres services (administratifs) nuit profondément aux équipes formées à cet effet.

Il faut repenser l'activité de greffe, conseille-t-il, et mettre à profit le capital expérience très estimable, dont jouissent les médecins algériens, pour faire de la greffe d'organes en Algérie un bastion au secours des souffrants qui attendent avec l'espoir d'un soulagement définitif au lieu d'attendre la mort.

"Pas moins de 10.000 patients attendent un greffon depuis des années", révèle le professeur Rayane, constatant que le déficit est énorme.

R. N.

EMBALLAGE EN ALGÉRIE

Lancement d'une étude sur le secteur

Le Syndicat national du patronat citoyen de l'emballage, relevant de la CAPC, a annoncé hier le lancement d'une étude macroéconomique sur le secteur de l'emballage en Algérie dans l'objectif de donner une vision globale sur ce marché "en pleine expansion".

Cette étude, qui sera réalisée par le cabinet d'audit et de conseil, KPMG Algérie dans un délai de deux mois, permettra de "dresser un état des lieux du secteur et d'évaluer son poids dans l'économie nationale afin de déterminer avec exactitude sa valeur ajoutée et son apport au PIB national", a expliqué le membre du cabinet, Hadî Bentahar, lors d'un webinaire sur l'industrie de l'emballage organisé par le syndicat. Cette étude va également déterminer les enjeux rencontrés par les acteurs du secteur et appréhender ceux du futur, mais aussi d'identifier les opportunités du marché, a-t-il relevé. En outre, l'étude devrait permettre d'analyser le niveau de dépendance de l'Algérie par rapport aux fournisseurs étrangers et de mesurer le potentiel d'exportation dans cette filière. De son côté, le président du Syndicat, qui relève de la CAPC (Confédération algérienne du patronat citoyen, ex FCE), Amine Mered, a estimé que les données récoltées et les recommandations de cette étude "très importante" pour le secteur, seront de véritables clés de voûte pour toutes prises de décisions dans ce domaine.

R. N.

A L'APPROCHE DES EXAMENS DE FIN D'ANNÉE

Les chefs d'établissement menacent de boycotter le baccalauréat

PAR IDIR AMMOUR

"Face à la situation d'ébullition que vit le secteur et le blocage des discussions avec le ministère de tutelle, le recours aujourd'hui aux actions radicales est une évidence". C'est ce qu'ont déclaré les différentes organisations syndicales, qui qualifient la situation actuelle du secteur de "catastrophique" à tous les niveaux. Selon elles, ce scénario dure depuis plusieurs années, pour l'amélioration des conditions socioprofessionnelles. Malgré le nombre important de minis-

tres qui ont défilé à la tête du secteur, aucun résultat n'est atteint, sauf des promesses et des dispositions de forme et non de fond. La colère monte donc d'un cran dans ce secteur, puisque même le conseil des directeurs des lycées revient à la charge en menaçant de boycotter l'ensemble des opérations marquant la fin de l'année, à l'image de la vente des livres, le boycott du processus de réquisition pour les examens nationaux, tels que le baccalauréat et l'ensemble des opérations y afférentes. Ils se disent mécontents de la non-concrétisation des

promesses faites par la tutelle. Il s'agit entre autres, du statut particulier, des plans pédagogiques exceptionnels, de la retraite sans condition d'âge, du pouvoir d'achat, des libertés syndicales et des primes de régions. Ajoutez à cela, le soutien indéfectible qu'ils portent à leurs collègues, jugés et incarcérés à travers les prisons de certaines régions du pays. "Jusqu'à aujourd'hui, ça traîne encore ! Finalement, ce n'était qu'une fuite en avant", indiquent-ils.

I. A.

ECOLES DES MATHÉMATIQUES ET DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Son ouverture sera prévue cette année

Les écoles des mathématiques et de l'intelligence artificielle, dont la réalisation a reçu l'approbation du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, accueilleront leurs étudiants à partir de la prochaine rentrée universitaire (2021-2022), a annoncé hier, le directeur général de l'Enseignement et de la Formation, Saidani Boualem. Après avoir donné son accord pour la réalisation de ces deux écoles, le chef de l'Etat a souligné la "nécessité de réunir toutes les conditions pédagogiques et de service, pour encourager les inscrits des deux écoles et leur accorder toutes les incitations nécessaires pour développer le niveau d'apprentissage scientifique et faciliter leur intégration professionnelle plus tard".

La création de ces deux édifices scientifiques, au pôle technologique de Sidi Abdallah, s'inscrit, selon M. Saidani,

dans le cadre de "la promotion du niveau national des mathématiques notamment les mathématiques appliqués étant un axe pour les différentes disciplines technologiques à développer conformément aux enjeux imposés par l'économie nationale".

D'une capacité de mille places pédagogiques pour chacune, les bacheliers de la session 2021, pourront choisir la spécialité Mathématiques dans ces écoles, notamment les élèves de l'école nationale des Mathématiques de Kouba (Alger), qui auront la possibilité de suivre des études supérieures dans la spécialité des Mathématiques, a expliqué M. Saidani. En vue de garantir une formation de qualité internationale, ces deux établissements seront dotés de moyens et d'équipements sophistiqués qui seront prochainement acquis, a-t-il assuré.

Pour sa part, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a fait part d'une réflexion sur la révision des modalités d'orientation des bacheliers en général et des bacheliers de la branche mathématiques en particulier dans le cadre de l'effort public visant à réviser les conditions et les modalités d'orientation universitaire à partir de 2021-2022. Dans ce sens, il a été "proposé de créer une bourse d'excellence dans l'avant-projet de loi relatif aux principes généraux de l'enseignement supérieur, en cours de finalisation", a ajouté le ministre précisant que cette bourse "sera destinée aux étudiants orientés vers la branche Mathématiques".

R. N.

RAMADHAN

Les raisons de la 2^e vague de la hausse des prix

Alors qu'ils devaient baisser après la première semaine du Ramadhan, les prix des produits alimentaires, notamment les fruits et légumes, ont connu une tendance inverse, mettant à rude épreuve le pouvoir d'achat déjà fragile des Algériens.

PAR RIAD EL HADI

“ Une seconde vague de hausses des prix, c'est une première”, s'exclame Mustapha Zebdi, président de l'Association de défense du consommateur (APOCE), dans une déclaration à TSA. “ Habituellement, on a tendance à voir les prix régresser avant un retour à la normale, avec des hausses sur d'autres produits dès la seconde moitié du Ramadhan, comme l'habillement et les produits de préparations des gâteaux”, explique-t-il. Une situation qui l'intrigue le président de l'Apoce, qui s'interroge sur ce qui a pu favoriser cette “ seconde vague” de la hausse des prix, après celle de la veille et du début du Ramadhan.

Selon M. Zebdi, le ministère du Commerce aurait pris une mesure radicale, pour sanctionner les commerçants spéculateurs. “ Nous avons eu des informations selon lesquelles le ministère du Commerce a donné instruction aux directeurs de wilayas en vue de prendre des mesures draconiennes allant jusqu'à la fermeture des marchés de détails et même de gros si la spéculation se vérifiait. Cette fermeture peut aller jusqu'à une semaine”, indique M. Zebdi qui dit souscrire totalement à cette mesure.

“ C'est un moyen de pousser certains commerçants à réfléchir à deux fois, avant de spéculer sur tel ou tel autre produit. Il est temps de prendre des mesures fermes et de



passer la vitesse supérieure en matière de répression contre les spéculateurs”, a-t-il argumenté. N'est-ce pas là une mesure tardive et qu'on aurait dû procéder autrement qu'en agissant à posteriori ? “ En toute sincérité, nous approuvons cette mesure, rétorque le président de l'Apoce. Nous ne voudrions pas voir la tomate à 200 DA (le kilo) sur le marché, d'autant plus, on le sait bien, le prix de vente n'est pas le tarif réel”.

“ Inonder le marché pour couper l'herbe sous les pieds des spéculateurs”

Une méthode que n'approuve cependant pas le président de l'Association des commerçants et artisans algériens (ANCA).

“ Il ne s'agit pas de renforcer les contrôles, mais plutôt d'inonder le marché pour couper l'herbe sous les pieds des spéculateurs”, rétorque Hadj-Tahar Boulouar, contacté par TSA.

Pour lui, si la mesure de fermeture des commerces en cas de spéculation avérée s'avère réelle, elle sera d'abord contre-productive, avec le risque de voir des commer-

çants lésés et sacrifiés, à cause de quelques spéculateurs. Elle fera ensuite accentuer la spéculation, de sorte que si un marché est fermé dans un endroit les consommateurs s'orienteront vers d'autres marchés renforçant de fait la demande. “ Chez nous, les responsables sont surpris au même titre que les citoyens par les hausses des prix, alors qu'ils disposent de mécanismes et de chambres d'agriculture dans chaque wilayas, etc... Le fait est qu'on aurait dû anticiper la demande, par ailleurs attendue durant le Ramadhan, minimum un mois avant”, relève le président de l'ANCA. “ On annonce que la production est au rendez-vous et qu'elle sera mise sur le marché. Mais on ne fournit pas les quantités et le calendrier de la mise sur le marché”, critique Boulouar.

Le président de l'Anca estime, qu'il ne faut pas pointer systématiquement la spéculation pour expliquer la hausse des prix. “ La spéculation sévit lorsqu'un produit manque sur le marché”, martèle-t-il.

La hausse des prix touche quasiment tous les produits de consommation : les viandes blanche et rouge, les fruits et légumes. Mais le renchérissement touche

particulièrement la tomate, dont le kilo se vend à 180, voire 200 DA, mais aussi la pomme de terre qui a affiché un prix de 100 DA/kg. Le directeur général de l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (Onilev), Mohamed Kherroubi, a annoncé dimanche 18 avril, le déstockage de quantités supplémentaires du tubercule pour les réinjecter sur les marchés dans le but de faire baisser les prix. “ Ces quantités n'ont pas été suffisantes pour satisfaire la demande”, souligne Hadj-Tahar Boulouar. Il annonce que la pomme de terre fraîche, notamment celle de Mostaganem, n'arrivera sur les étals des marchés que dans les dix prochains jours. Ces prochains arrivages, qui seront suivis de ceux provenant des autres wilayas comme Mascara et Ain Defla, devraient faire baisser les prix, prévoit M. Boulouar. Cependant, pour le président de l'ANCA, l'opération de déstockage de la pomme de terre ne peut pas être un mois avant le début du Ramadhan, en l'occurrence avant que le produit ne manque sur le marché.

Il déplore l'absence de mécanismes qui permettent d'anticiper sur la demande. Une interrogation partagée, cette fois, par le président de l'Apoce en pointant du doigt un dysfonctionnement dans le dispositif de régulation.

“ Mais, a-t-il précisé, c'est aux pouvoirs publics d'enquêter sur cette question”. “ La hausse des prix constatée durant le week-end n'était pas spontanée. Il y a eu une défaillance dans la régulation”, a pointé Zebdi qui invite les pouvoirs publics à identifier les raisons.

R. E.

PROGRAMME NATIONAL DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Création d'une société mixte Sonatrach/Sonelgaz

L'Assemblée générale extraordinaire des groupes “ Sonatrach” et “ Sonelgaz” a approuvé, avan-hier mardi, la création d'une société mixte entre les deux groupes, chargée de mettre en œuvre le programme national des énergies renouvelables, sous la tutelle du ministère de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables, a indiqué un communiqué du ministère de l'Énergie et des Mines, publié sur sa page Facebook.

Le ministère de l'énergie a expliqué que l'approbation de la création de cette société mixte, Sonatrach (50%)/Sonelgaz (50%), a eu lieu lors de l'assemblée générale extraordinaire de Sonatrach/Sonelgaz, présidée par le Ministre de l'Énergie et des mines, Mohamed Arkab, au siège du ministère, et en présence du Ministre des finances, Aymen Benabderrahmane, ainsi que du ministre de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables, Chems Eddine Chitour, comme invité d'honneur.

Étaient également présents à cette réunion, le Président et directeur général du groupe Sonatrach, Toufik Hakkar, et le Président et directeur général de Sonelgaz, Chaheer Boulakhars.

R. N.

AUTOROUTE EST-OUEST

La mise en service des stations de péage prévue à la fin de l'année

PAR RANIA NAILI

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Kamel Nasri, s'est exprimé sur les stations de péage en cours de mise en place sur l'Autoroute Est-ouest. En effet, selon le ministre, la mise en service des 56 stations de péage sur l'autoroute est maintenue pour la fin de l'année 2021, ont rapporté hier plusieurs sites d'informations. “ D'ici la fin de l'année, nous terminerons l'équipement de ces stations, ensuite elles seront mises en service”, a déclaré Kamel Nasri, lors d'un point de presse organisé en marge de sa visite dans la wilaya de Constantine.

Concernant la tarification, le ministre des Travaux publics et des Transports a indiqué, que l'administration ainsi que les spécialistes en la matière n'ont pas encore discuté d'un prix bien déterminé. Il a fait savoir qu'une commission étudiera ce

volet pour définir les tarifs, qui seront orientés vers l'entretien de l'autoroute.

“ Les travaux de réhabilitation nécessitent d'importants budgets et l'établissement chargé de la maintenance de l'autoroute a besoin des recettes générées de cette tarification, pour assurer l'entretien régulier de cet ouvrage. Ce qui va garantir un confort pour l'utilisateur et la préservation de l'autoroute. Ce confort est payant (...), d'autant plus que l'autoroute compte aussi des bretelles, qu'il faut réaliser. Et nous allons reprendre prochainement ce genre de projets”, a expliqué Kamel Nasri.

Evoquant les principales causes de l'état de dégradation signalé sur plusieurs tronçons de l'autoroute, Kamel Naceri a expliqué : “ Plusieurs personnes s'interrogent sur la dégradation de certaines parties. Cela est dû à l'usage quotidien de l'ouvrage, particulièrement par les poids lourds, dont les camions de transports”.

Le ministre a été interrogé sur le projet de finalisation du dernier tronçon de l'autoroute Est-ouest, qui s'étale sur 84 km, entre la ville de Dréan de la wilaya d'El Tarf et la frontière algéro-tunisienne, et dont les travaux devraient être livrés durant le premier semestre de l'année en cours, précisément avant la fin du mois de juin prochain. Le ministre a indiqué en réponse aux questions des journalistes, le ministre s'est contenté d'annoncer vaguement que la livraison aura lieu dans les prochains jours.

S'agissant, par ailleurs, de l'ouverture du secteur du transport aérien au privé algérien, le ministre a indiqué : “ La loi est claire et le secteur est ouvert. Pour le moment, nous n'avons qu'une seule demande ou deux. Une fois la liste des dossiers déposés élargie, nous mettrons en place une commission d'étude”.

R. N..

République Algérienne Démocratique Et Populaire

Wilaya de Médéa
Etablissement Public Hospitalier
N° :EPH.

Avis d'Attribution Provisoire

En application du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public.

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°02/2021 relatif à l'approvisionnement des médicaments, produits pharmaceutiques et gaz médicaux réparties en 30 lots qu'après évaluation des offres, les lots ont été attribués conformément au tableau ci-dessous.

| N° du lot | Designation | Etablissement bénéficiaire du lot | NIF du bénéficiaire de lot | Note technique | Délai de livraison | Montant Globale du LOT en TTC en DA après correction |
|-----------|--|-----------------------------------|----------------------------|----------------|--------------------|--|
| 01 | PANSEMENTS | SARL SOCOHYD | 099935072289466 | 50 | MOINS 24 HEURS | Montant Min : 8 804 604.25 Montant Max : 9 960 314.52 |
| 02 | CONSOMMABLES NON TISSÉS | SPA HYGIMED | 000616097375008 | 70 | 23 HEURS | Montant Min : 16 242 310.00 Montant Max : 18 872 805.00 |
| 03 | ABORDS PARENTÉRIAUX À USAGE UNIQUE | SARL IMC | 099916000780112 | 70 | 23 HEURS | Montant Min : 10 212 633.55 Montant Max : 14 806 705.90 |
| 04 | SONDES ET TUBULURES | EURL ST MEDICAL | 001716104445665 | 50 | MOINS 24 HEURS | Montant Min : 5 335 536.36 Montant Max : 6 140 373.82 |
| 05 | CONSOMMABLES POUR LA CHIRURGIE | SARL SOFAMOR | 000716097543552 | 65 | 23 HEURS | Montant Min : 2 886 102.00 Montant Max : 3 241 224.00 |
| 06 | CONSOMMABLES D'ONCOLOGIE | SARL VAPROPHARM | 099916001070429 | 70 | MOINS 24 HEURS | Montant Min : 3 939 328.16 Montant Max : 4 233 771.77 |
| 07 | CONSOMMABLES D'OPHTALMOLOGIE | SARL UNIVERS VISION | 001531011550782 | 65 | 47 HEURS | Montant Min : 2 384 010.00 Montant Max : 2 593 090.00 |
| 08 | CONSOMMABLES DIVERS | EURL AML MEDICAL SCE | 000116001425954 | 70 | MOINS 24 HEURS | Montant Min : 6 257 525.20 Montant Max : 7 242 950.00 |
| 09 | CONSOMMABLES DE DIALYSE | SARL IMC | 099916000780112 | 70 | 23 HEURS | Montant Min : 31 516 905.10 Montant Max : 32 971 358.56 |
| 10 | LIGATURES RÉSORBABLES | SARL STERIWEST | 000731010903072 | 65 | MOINS 24 HEURS | Montant Min : 2 432 241.00 Montant Max : 2 680 927.20 |
| 11 | LIGATURES NON RÉSORBABLES | EURL AML MEDICAL SCE | 000116001425954 | 70 | MOINS 24 HEURS | Montant Min : 229 622.40 Montant Max : 335 437.20 |
| 12 | CONSOMMABLES DE LABORATOIRE | EURL GREINER BIO ONE | 000716097714666 | 50 | MOINS 24 HEURS | Montant Min : 3 864 168.00 Montant Max : 4 266 923.50 |
| 13 | MÉDICAMENTS DE DIALYSE | SARL IMC | 099916000780112 | 70 | 23 HEURS | Montant Min : 18 403 131.24 Montant Max : 19 030 298.49 |
| 14 | PRODUITS D'OPHTALMOLOGIE | SARL OPTIQUE DISTRIBUTION ALGÉRIE | 099916000973760 | 60 | 48 HEURS | Montant Min : 2 346 680.00 Montant Max : 2 537 080.00 |
| 15 | RÉACTIFS DE BIOCHIMIE | EURL GREINER BIO ONE | 000716097714666 | 50 | MOINS 24 HEURS | Montant Min : 7 827 843.80 Montant Max : 9 190 013.00 |
| 16 | RÉACTIFS POUR SÉROLOGIE / BANDELLETES | EURL GREINER BIO ONE | 000716097714666 | 50 | MOINS 24 HEURS | Montant Min : 5 811 940.00 Montant Max : 7 179 575.00 |
| 17 | PRODUITS CHIMIQUES | EURL GREINER BIO ONE | 000716097714666 | 50 | MOINS 24 HEURS | Montant Min : 2 531 630.99 Montant Max : 3 520 079.50 |
| 18 | DISQUES D'ANTIBIOGRAMME (AUTRES) | EURL SMRM SAPHIR | 000942052369934 | 60 | 24 HEURS | Montant Min : 1 422 318.94 Montant Max : 1 711 672.44 |
| 19 | RÉACTIFS POUR AUTOMATE-HEMATOLOGIE MINDRAY | SARL ALGERIAN MEDICALE DEVICE | 001116098734677 | 70 | MOINS 24 HEURS | Montant Min : 637 299.54 Montant Max : 712 563.00 |

| | | | | | | |
|----|---|---|-----------------|----|----------------|--|
| 20 | RÉACTIFS POUR AUTOMATE-HEMATOLOGIE CELL DYN | Infructueuse (aucune offre n'est réceptionnée) | | | | |
| 21 | RÉACTIFS POUR AUTOMATE-ARCHITECT (HORMONO-MARQUEURS TUMORAUX - SÉROLOGIE) | Infructueuse (aucune offre n'est réceptionnée) | | | | |
| 22 | FILMS DE RADIOLOGIE NUMÉRIQUES | EURL ACW HEALTH CARE | 001435072678267 | 60 | 18 HEURS | Montant Min : 8 388 648.00 Montant Max : 9 154 910.00 |
| 23 | PRODUITS D'HYGIÈNE HOSPITALIÈRE | EURL MARGOMED | 001535072720439 | 65 | 24 HEURS | Montant Min : 3 545 600.00 Montant Max : 3 925 550.00 |
| 24 | GAZ MÉDICAUX ET AUTRES | SARL LINDE GAS | 000016001294328 | 50 | MOINS 24 HEURS | Montant Min : 19 991 405.00 Montant Max : 21 165 340.00 |
| 25 | CONSOMMABLES POUR APPAREILS ET AUTRES | SARL LITTORAL MÉDICAL SCE | 000442052313487 | 60 | 24 HEURS | Montant Min : 11 181 984.54 Montant Max : 15 208 141.77 |
| 26 | OSTEOSYNTHESE | EURL BIOLATEX ALGERIE | 000735072503403 | 70 | 23 HEURS | Montant Min : 4 084 501.80 Montant Max : 5 092 279.10 |
| 27 | INSTRUMENTATION | SARL GROUPE SEARCHING AND DISOVING (GSD) | 000916100285330 | 50 | MOINS 24 HEURS | Montant Min : 7 825 618.50 Montant Max : 10 170 989.50 |
| 28 | INSTRUMENTATION POUR COELIO | Infructueuse (le financement des besoins ne peut être assuré) | | | | |
| 29 | PAPIER D'EXAMEN ET CONSOMMABLES DE STERILISATION | EURL GREINER BIO ONE | 000716097714666 | 50 | MOINS 24 HEURS | Montant Min : 2 301 460.00 Montant Max : 2 705 762.50 |
| 30 | SUTURE MECANIQUE ET PINCES HARMONIC | Infructueuse (le financement des besoins ne peut être assuré) | | | | |

L'ensemble des participants à cet avis d'appel d'offres peuvent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur candidatures, offres technique et financières auprès de la direction de l'établissement public hospitalier de Médéa dans un délai de 03 jours à compter de la date d'apparition du présent avis.

Les soumissionnaires désirant formuler des recours peuvent les déposer auprès du comité des marchés au niveau de la Direction de la santé, de la wilaya de Médéa, dans un délai de 10 jours à compter de la parution du présent avis dans les journaux.

Midi Libre n° 4243 - Jeudi 22 avril 2021 - Anep 2116 007 299

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BIR MOURAD RAIS
COMMUNE DE HYDRA
REF : MED/03/21/TEC

MISE EN DEMEURE N° 01

L'Entreprise Eurl Khaled Réalisation Industriel et Commerce (EKRIC) domiciliée au Cité SNTP Route de Hamiz, Dar El Beidha, Alger, détentrice du marché N°02/19 approuvé le 06/09/2019 portant Réalisation de divers travaux répartis en deux lots séparés : lot 02 : Travaux d'aménagement des espaces extérieurs à la rue fath ibn khalkan, est mise en demeure sous peine de résiliation à ses torts exclusifs d'entamer les travaux de revêtement de la chaussée en béton bitumineux et de reprendre les malfaçons, dans un délai n'excédant pas les huit (08) jours à compter de la première publication de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

Midi Libre n° 4243 - jeudi 22 avril 2021 - Anep 2116 007 353

MIDI
Qualité nationale d'information 41111



L'INFO, RIEN QUE L'INFO



RAMADHAN ET SANTE

Que vit le corps lors d'une journée de jeûne ?



Les miracles
scientifiques
de l'Islam





Ramadhan : que vit le corps lors d'une journée de jeûne ?

Doctissimo vous propose de mieux connaître les mécanismes qui régissent notre corps lors d'un jeûne.

Un jeûne certes non prolongé, mais qui peut avoir des conséquences néfastes s'il n'est pas maîtrisé. Plusieurs mécanismes métaboliques se déclenchent lors d'une journée de jeûne.

Certains pensent encore, à tort, que jeûner pendant la journée leur permet de piocher dans leurs réserves de graisses et donc de maigrir. Faux bien entendu, dans le cas du Ramadhan du moins, où ce jeûne est rompu chaque soir. Pourtant cette année, ce pilier de l'Islam est programmé en plein été, au moment où les journées sont les plus longues. Près de 16 heures s'écoulent entre le lever et le coucher du soleil. Pour être sûr de préserver au mieux sa santé, il est important de connaître les mécanismes qui se mettent en route dans le corps humain durant cette période.

Les changements qui se produisent dans le corps dépendent de la longueur du jeûne. Selon le National Health Service (Grande-Bretagne),



"le corps entre dans une période de jeûne huit heures environ après le dernier repas consommé, lorsque l'intestin termine d'absorber les derniers éléments nutritifs".

Glucose, graisses, protéines... et Ramadhan

Dans un premier temps l'organisme va puiser son énergie dans le glucose, stocké dans le foie et les muscles. Une fois ce glucose épuisé, ce sera au

tour des graisses de contribuer à fournir l'énergie nécessaire au fonctionnement du corps. Mais ce mécanisme ne se déclenche que tard dans la journée, proche de la rupture du jeûne. Les réserves graisseuses ne seront donc pas sollicitées suffisamment pour une réelle perte de poids. Elles seront même reformées dès la prochaine prise alimentaire. Ce dernier mécanisme explique donc qu'une rupture de jeûne avec des ali-

ments trop gras ou trop sucrés puisse entraîner à la longue une prise de poids, alors même que le sujet à l'impression de très peu s'alimenter (sensation de faim dans la journée).

Les jeûnes plus prolongés, de plusieurs jours à plusieurs semaines, déclenchent quant à eux un phénomène dangereux pour la santé : le corps commence à puiser son énergie dans les protéines, donc dans les muscles. Ce phénomène ne concerne en théorie pas les personnes pratiquant le Ramadhan. Une alimentation équilibrée en glucides, lipides et protéines pendant cette période permet de rester dans les deux premières phases et de ne pas attaquer les protéines.

De plus, si les pratiquants s'alimentent de manière équilibrée chaque jour après de la rupture du jeûne, "il n'y a pas de raison qu'ils présentent des carences", commente le Dr Laurence Plumey, médecin nutritionniste. "Leur glycémie va baisser dans la journée et ils ressentiront une certaine fatigue mais ils ne présenteront pas de perturbations métaboliques."

NUTRITION

5 conseils pour bien manger pendant le Ramadhan

Le Ramadhan, un mois dédié à se purifier le corps et l'esprit. Toute l'attention des croyants musulmans se porte sur la spiritualité, la générosité, l'entraide et... le jeûne, de l'aube au crépuscule. Toute la journée sans rien manger ni boire jusqu'à ce que le soleil se couche. Après, on mange et on boit, jusqu'au jour suivant. Comment manger raisonnablement pour éviter de grossir pendant le ramadan ?

Car bien souvent, après une journée de jeûne, la nuit se transforme en festin et la nourriture abonde. Méfiez-vous toutefois, car on a constaté que durant le Ramadhan, femmes et hommes ingéraient finalement bien plus de calories qu'à l'accoutumée. Alors comment bien manger pendant le Ramadhan ? Pour ne pas manquer d'énergie mais... ne pas forcer sur les calories !

1. Le matin, des protéines

Cette année, le Ramadhan se déroule alors que les journées sont longues. De fait, le premier repas de la journée avant l'aube, le shur, a lieu vers 3 h du matin, avant le premier appel à la prière. C'est très tôt cette année ! Mais idéalement, mieux vaut



manger de manière complète le matin en vue d'attaquer la journée que le soir.

Il s'agit donc de manger des choses qui vont vous tenir au corps et durer suffisamment longtemps toute la journée. Mettez sur les protéines à fond, comme par exemple des œufs à la coque (cela permet de ne pas ajouter de graisse contrairement à des œufs brouillés ou à une omelette).

2. Des sucres lents aussi

Privilégiez aussi les sucres lents. En effet, les sucres rapides (abricots secs, dattes, pâtisseries, miel...) favorisant les pics de glycémie et les fringales, sont à éviter autant que possible. Si vraiment cela vous fait

envie, mangez-les si possible avant les protéines et accompagnés d'un yaourt pour faire baisser l'index glycémique.

3. Se réhydrater d'abord

La journée fut longue. Pour peu que vous ayez subi les effets des rayons du soleil, vous avez soif et c'est normal ! Attention aux boissons diurétiques, il s'agit là de vous réhydrater. Donc exit le thé et le café. Buvez de l'eau, et commencez par rompre votre jeûne avec une soupe ou un bouillon, qui apporte des sels minéraux et des fibres (pour la soupe).

Ne buvez pas de sodas, gavés de sucre ou d'édulcorant (pas mieux), qui vont raviver votre envie de sucré.

4. Oui aux viandes maigres et au poisson

Les plats familiaux au mouton sont certes riches en goût, mais ils ont un gros défaut, ils sont également riches en graisses ! Attention à ne pas vous jeter sur des plats trop riches parce que vous avez super faim ! Mettez plutôt sur le poulet ou le veau, voire le poisson. Ils apportent des protéines, hyper importantes pour nourrir les muscles mais pas les bourrelets !

Préférez une soupe complète mais avec un bouillon, très réhydratant

5. Méfiez-vous de l'ultra sucré !

Thé à la menthe (en plus, son pouvoir diurétique favorise la déshydratation), fruits secs, et incroyables pâtisseries vous tentent les bras. Résistez autant que possible. Bien entendu il ne s'agit pas de faire l'impasse sur les traditions, mais de se laisser tenter mo-dé-ré-ment. Vous pouvez craquer sur quelques dattes ou abricots secs, et une ou deux pâtisseries, mais pas tous les jours sous peine de voir l'aiguille de la balance faire des bonds. Mettez plutôt sur les fruits frais autant que possible pour leurs vitamines.



CARNET DE RECETTES

Gratin de roulé de dinde aux légumes

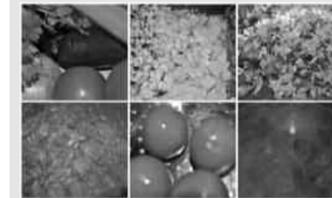
Ingrédients :
500g de filets de dinde
1 poivron rouge
1 carotte
200g de champignons en boîte
6 champignons noirs déshydratés
10cl de crème à cuisson
100g de fromage râpé
Sel, poivre, piment fort



Préparation

Laver et épépiner le poivron et coupez-le en lamelles. Éplucher la carotte et couper en lamelles. Faire cuire les lamelles de carotte dans l'eau bouillante salée et poivrée, ajouter les lamelles de poivron et laisser cuire, égoutter. Faire gonfler les champignons noirs dans de l'eau bouillante salée, bien sécher, les couper en petits morceaux. Étaler les filets de dinde et les aplatir à l'aide d'un rouleau à pâtisserie le plus finement possible. Couper un morceau de papier film et mettre un filet de dinde dessus, saupoudrer du sel, poivre et piment, disposer sur le bord du filet quelques cuillerées de carotte et poivron, un peu de champignon, rouler en serrant bien pour donner la forme de boudin en s'aidant du papier film et fermer les deux bords comme un bonbon, continuer la même opération avec le reste de légumes et les filets de dinde. Mettre les roulés de dinde dans une grande casserole d'eau salée et laisser cuire pendant 15 minutes, laisser refroidir, retirer délicatement le papier film et couper les roulades en rondelles. Dans un moule à gratin beurré, verser la crème à cuisson, disposer les rondelles de roulé de dinde et répartir les champignons en boîte, saupoudrer du gruyère râpé. Faire cuire dans un four préchauffé à 180°C jusqu'à ce que le fromage soit bien fondu.

Chorba hamra au vermicelle



Ingrédients

250g de viande
1 oignon
4 tomates
1 courgette
1 pomme de terre
1 bouquet de coriandre
un peu de menthe
1 branche de celeri
1 poignée de pois chiche
1 cuillère à soupe de concentré de tomate
1 poignée de vermicelle
2 cuillères à soupe d'huile
sel, poivre noir, cannelle
1/2 cuillère à soupe de paprika

Préparation :

Faire revenir la viande coupée en petits morceaux avec l'oignon râpé, la courgette et la pomme de terre coupées en dés, la moitié du bouquet de coriandre, la menthe dans l'huile. Assaisonner. Couvrir d'eau, ajouter le celeri, et mettre dans un couscoussier posé sur votre marmite les tomates et couvrir. Pendant la cuisson le jus de tomates descend doucement, à la fin de la cuisson, bien écraser les tomates. Ajouter le paprika et 1 cuillère à soupe de concentré de tomates, les pois chiches et un litre d'eau. Laisser cuire. Dès que la viande est cuite, jeter les vermicelles en pluie ainsi que le reste de la coriandre. Laisser mijoter quelques minutes et retirer du feu.

Briouates aux légumes et viande hachée

Ingrédients

12 feuille de diouls
50g de petits pois surgelés
300 g de viande hachée
1 carotte, 1 pomme de terre
1 oignon moyen
1 piment vert
1 gousse d'ail
1 petit morceau de gingembre râpé
1 cuillère à café de piment de cayenne
1 filet d'huile d'olive, 1 cuillère à café de farine

Huile pour friture

Préparation :

Epluchez les légumes et couper très finement. Faire revenir dans un filet d'huile l'oignon, le piment, le gingembre et l'ail écrasés hachés préalablement. Ajouter la viande hachée puis les légumes. Saler et ajouter la poudre de piment de Cayenne selon le goût. Faire cuire jusqu'à obtention d'une farce onctueuse. Couper les feuilles de diouls pour obtenir des bandes rectilignes. Les plier en forme de cônes. Remplir les cônes d'une cuillère de farce et fermer. Souder les bords avec un mélange eau-farine. Faire frire les briouates dans une huile bien chaude. Servez les briouates bien chauds accompagnés d'une salade verte.



Salade d'aubergines et tomates grillées

Ingrédients

2 grandes aubergines
4 belles tomates
4 gousses d'ail, épluchées et écrasées
2 cuillères à soupe d'huile d'olive
1 cuillère à café de cumin
1 pincée de piment en poudre
1 cuillère à café de coriandre, hachée sel.

Préparation :

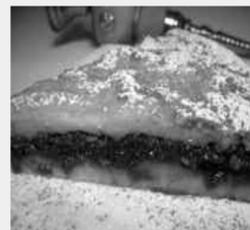
Faites chauffer le grill. Mettre les aubergines sous le grill et faire cuire jusqu'à ce que ça soit doré, puis tourner et répéter. Une fois cuit, mettre dans un récipient avec couvercle en plastique et laisser refroidir, puis coupez en petits morceaux. Plonger les tomates dans une casserole d'eau frémissante pendant 30 secondes, retirer et laisser refroidir. Décoller la peau, couper chaque tomate en quartiers, retirez les graines et couper en petits morceaux. Mélanger l'ail et les épices avec l'huile d'olive dans un saladier. Ajouter à l'aubergine et la tomates, la coriandre et bien mélanger. Servir la salade d'aubergines et tomates grillées avec de la galette traditionnelle.



Gâteau de semoule aux dattes

Ingrédients :

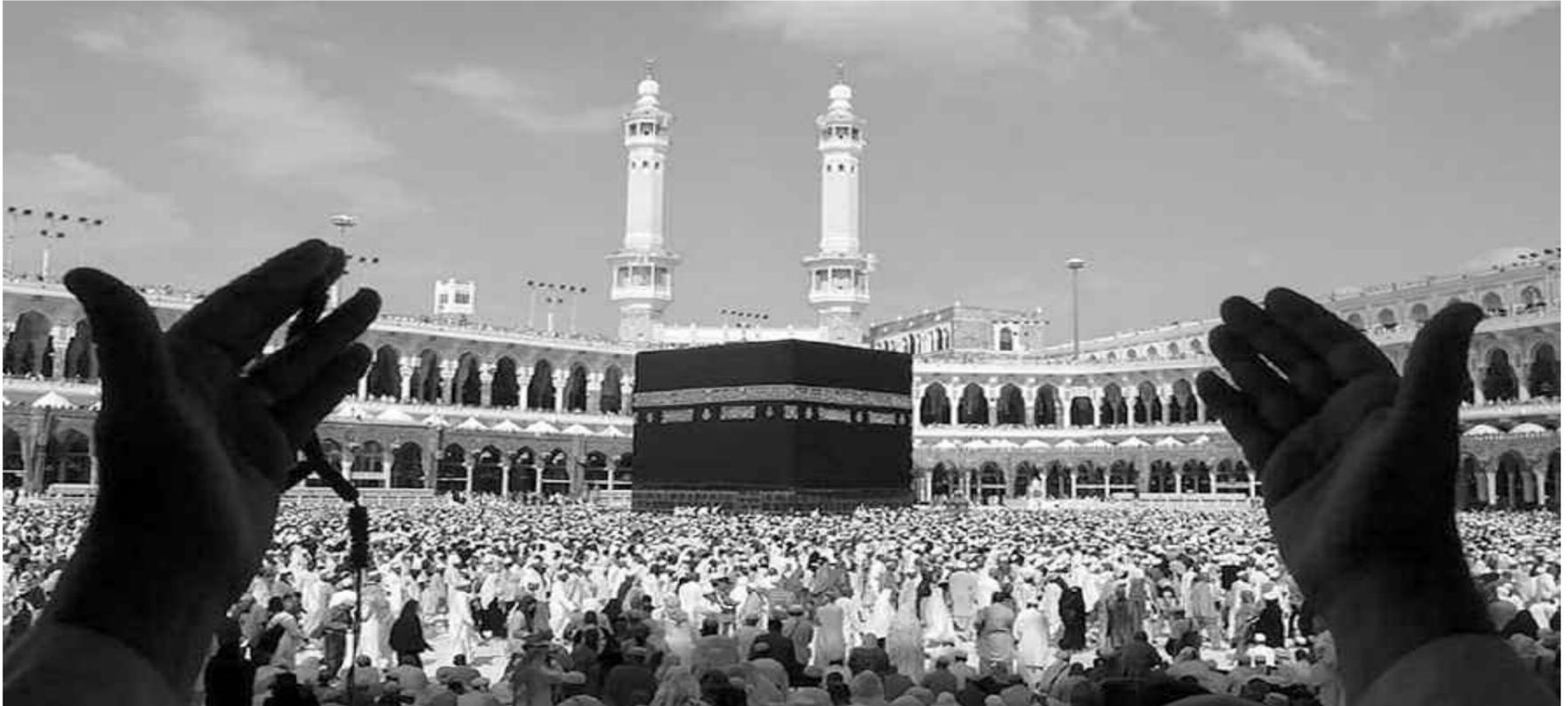
1 litre de lait
200g de semoule moyenne
50g de sucre
2 œufs
Miel
200g de pâte de dattes
1/2 cuillères à café de cannelle en poudre
100g de beurre fondu



Préparation :

Mettre dans une casserole le lait, le sucre et porter à ébullition, ajouter la semoule en pluie et laisser cuire en remuant avec une cuillère en bois jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène ni trop molle ni trop ferme. Hors du feu, incorporer les œufs 1 à 1 à la spatule en bois. Séparer la pâte en deux parts égales. Ajouter à la pâte de dattes le beurre fondu et la cannelle en poudre, bien mélanger et former une boule. Abaisser la moitié de pâte de semoule dans un moule à manqué beurré, étaler par-dessus la pâte de dattes, recouvrir avec l'autre moitié de pâte de semoule. Faire cuire dans un four préchauffé à 180°C pendant 35 minutes, Une fois sorti du four enduire le gâteau de miel fondu. Servir froid.

Les miracles scientifiques de l'Islam



Les sept couches de la terre que les scientifiques ont récemment découvertes avaient déjà été mentionnées par le prophète Mohammed (qsssl), il y a de cela plus de 1.400 ans. La sunnah du prophète Mohammed (qsssl) est la 2^e source de révélation en Islam.

Comme le Coran, elle contient des informations à caractère scientifique qui n'étaient pas connues à l'époque. Parmi ces informations miraculeuses, on retrouve les - sept terres - mentionnées par le Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui). Voici deux exemples de hadiths où il les a mentionnées :

Hadith 1

Abou Salamah rapporte qu'une dispute éclata entre lui-même et d'autres personnes (au sujet d'un terrain). Lorsqu'il en fit part à Aïcha (l'épouse du Prophète), elle lui dit : "O Abou Salamah! Ne prends aucune terre injustement, car le Prophète a dit : *Quiconque s'approprie injustement ne serait-ce qu'un empan de terre se le verra suspendu autour du cou, au jour du Jugement, son étendue prise dans les sept terres.*" (Sahih al-Boukhari, *Le livre de l'oppression*).

Hadith 2

Salim a rapporté que, selon son père, le Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a dit : "*Quiconque s'approprie injustement une parcelle de terre sera précipité au fond des sept terres au jour de la Résurrection.*" (Sahih al-Boukhari, *Le livre de l'oppression*).

Les hadiths mentionnés ci-dessus interdisent l'oppression en général, et plus particulièrement de s'approprier injustement une parcelle de terre appartenant à autrui. Quelles sont les sept terres aux-

quelles ils font référence? Des études en géologie ont démontré que la terre est composée de sept couches, identifiées à partir du centre jusqu' à la couche externe comme suit :

(1) Noyau interne solide : 17 % de la masse terrestre, profondeur de 5,150 à 6,370 kilomètres

Le noyau interne est solide et n'est pas attaché au manteau; il est suspendu dans le noyau externe liquide. On croit qu'il s'est solidifié sous l'effet d'extraordinaires pressions, ce qui se produit avec la plupart des liquides soumis à des baisses de température et à des hausses de pression.

(2) Noyau externe liquide : 30,8 % de la masse terrestre, profondeur de 2,890 à 5,150 kilomètres Le noyau externe est composé d'un liquide brûlant conducteur d'électricité qui transfère l'énergie par convection. Cette couche conductrice s'allie à la rotation de la Terre pour créer un effet dynamo maintenant un système de courants électriques connus sous le nom de champ magnétique de la Terre. Il est également responsable des légères secousses dans la rotation de la Terre. Cette couche n'est pas aussi dense que le serait du pur fer en fusion, ce qui indique la présence d'éléments plus légers. Les scientifiques soupçonnent qu'environ 10 % de cette couche est composé de soufre et/ou d'oxygène car ces éléments sont abondants dans le cosmos et se dissolvent facilement dans le fer en fusion.

(3) La couche D : 3 % de la masse terrestre, profondeur de 2,700 à 2,890 kilomètres.

Cette couche fait de 200 à 300 kilomètres, présupposant que la Terre contient des proportions d'éléments cosmiques similaires à celles qui se trouvent dans le soleil et dans les météorites primitives.

(5) Manteau intermédiaire (région transitoire) : 7,5 % de la masse terrestre, profondeur de 400 à 650 kilomètres.

La région transitoire, parfois appelée la couche fertile, forme 11,1 % de la masse du manteau et constitue la source du magma basaltique. Elle contient aussi du calcium, de l'aluminium et du grenat, qui est un minéral et soit se transforme en de nouveaux éléments, soit ne quitte jamais le manteau. On présume qu'une partie du manteau supérieur appelée l'asthénosphère est partiellement en fusion.

(7) Lithosphère : 0,099 % de la masse terrestre, profondeur entre 0 et 10 kilomètres.

La couche rigide superficielle de la Terre, constituée de la croûte et du manteau supérieur, est appelée lithosphère. La croûte océanique forme 0,147 % de la masse du manteau. Pour la plus grande partie, la croûte de la Terre s'est formée à partir d'activités volcaniques. Les dorsales océaniques, un réseau d'activité volcanique que l'on peut suivre sur plus de 60.000 kilomètres génère près de 17 km³

de nouvelle croûte océanique par année, recouvrant le fond sous-marin de basalte. On trouve des coussins de basalte accumulé, entre autres, à Hawaï et en Islande.

La croûte continentale forme 0,554 % de la masse du manteau. C'est la partie superficielle de la Terre, composée essentiellement de roches cristallines. Ce sont des minéraux légers de faible densité comprenant surtout du quartz (SiO₂) et du feldspath (minéral à base de silicate). Les croûtes océanique et continentale forment la surface de la Terre et donc, la partie la plus froide de notre planète. Parce que les roches froides se déforment très lentement, nous appelons cette enveloppe rigide superficielle la lithosphère (couche rocheuse).

Conclusion

Les sept couches de la Terre ont donc bel et bien été mentionnées par le Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui). Le miracle est double :

(1) L'expression utilisée dans le hadith (il sera précipité au fond des sept terres au jour de la Résurrection) indique la stratification de ces sept terres - autour d'un centre.

(2) L'exactitude avec laquelle le Prophète fait référence aux sept couches intérieures de la Terre. Il y a 1.400 ans, la seule façon, pour un habitant du désert, de connaître ces faits était par révélation divine.

OUARGLA, PATRIMOINE PHŒNICICOLE

Préservation et valorisation au programme

D'intenses efforts sont menés pour remédier à la situation et intensifier les actions de protection et de régénération des palmeraies dans la région et ces efforts, visant aussi le rajeunissement des palmeraies et le remplacement des palmiers séniles...

PAR BOUZIANE MEHDI

Comptant plus de 2,5 millions de palmiers productifs, le patrimoine phœnicicole de la wilaya d'Ouargla demeure en quête de davantage de préservation et de valorisation, a indiqué l'APS, soulignant que l'impérative préservation de ce patrimoine a pour objectif de remédier à la saignée et aux ravages qu'il a subis ces dernières années du fait des incendies ayant engendré d'importantes pertes, en dépit des efforts menés par les pouvoirs publics pour faire face à ce phénomène aux répercussions néfastes sur l'économie locale et l'environnement.

A la veille de la célébration de la Journée internationale de l'arbre, les statistiques fournies par la direction de la Protection civile font état de la dégradation, entre 2008 et 2020, de plus de 48.000 pal-



miers, des superficies de broussailles et de brise-vents protégeant les palmeraies causés par plus de 5.123 feux de forêt à travers la wilaya, dont plus de 500 incendies l'année dernière seulement ayant détruit 4.226 palmiers et le facteur humain est également cité comme étant à l'origine de certains feux de palmeraies, notamment l'absence de précaution de la part des agriculteurs lors des opérations de débroussaillage et d'entretien après les actions de coupes, ce qui favorise les départs d'incendies, notamment en période des grandes chaleurs estivales.

Dans certaines palmeraies, l'absence de points d'eau et de pistes d'accès entravant l'intervention des éléments de la protection civile, ainsi que les gestes insouciantes de citoyens qui jettent leurs mégots à même le sol, sont d'autres causes qui déclenchent des sinistres.

Ainsi, d'intenses efforts sont menés pour remédier à la situation et intensifier les actions de protection et de régénération des palmeraies dans la région et ces efforts, visant aussi le rajeunissement des palmeraies et le remplacement des palmiers séniles, se sont traduits par la mise en terre, cette année, de 40.000 plants de palmiers sur près de 400 hectares à travers la wilaya d'Ouargla.

Arrêté par la Direction des services agricoles (DSA), le programme s'étalant jusqu'en 2024 porte sur la mise en terre de 600.000 plants de palmiers sur une surface de plus de 6.900 ha à travers le territoire de la wilaya et il tend à renforcer le patrimoine phœnicicole de la wilaya, estimé actuellement à 2.723.853 palmiers plantés sur 23.139 hectares, dont 2.517.186 palmiers productifs, selon les données de la DSA.

B. M.

NAAMA, RELANCE DU BARRAGE VERT

Des ambitions et des entraves

La conservation des forêts de la wilaya de Naâma s'attèle à concrétiser un programme de réhabilitation du barrage vert, comportant plusieurs actions visant à protéger et réhabiliter les écosystèmes vulnérables et à intensifier la plantation de nouveaux périmètres de reboisement.

Le programme 2019-2022 en cours de réalisation porte sur la création de nouveaux périmètres de reboisement pour l'extension du barrage vert, la compensation des surfaces détériorées par la sécheresse et la prolifération des maladies phytosanitaires. Ces périmètres seront réalisés sur une surface de plus de 700 hectares en plus d'autres travaux de fixation des dunes sur 100 hectares, la pose de brise-vents sur 176 kilomètres dans le cadre de la lutte contre la désertification et l'érosion, a fait savoir le conservateur local des forêts, Ammam Mimoune, à la veille de la journée internationale des forêts.

Les travaux de reboisement intensifiés se poursuivent au niveau de plusieurs régions de la wilaya dont Koudiet Touadjer (Nâama), Lharmel (Mekmen Benamar), Boughellaba (Ain Sefra), Khebbaza (El Bayoudh), Laardja et Langar (Tiout) et Btémat (Kasdir), selon le même responsable.

La Conservation des forêts enregistre également des travaux de maintenance de 150 ha de surfaces boisées détériorées du barrage vert se trouvent en phase finale

en plus de la protection de 1.300 autres ha de terres steppiques et pastorales, notamment celles exposés aux risques des changements climatiques, aux pratiques anarchiques de l'homme dont le pacage intensifié.

Dans ce cadre, la campagne nationale de reboisement se poursuit à travers la programmation de la distribution et plantation de 140.000 arbustes. Cette campagne enregistre un taux avancement de 40 %, à travers le lancement de dizaines de campagnes de reboisement à travers les zones urbaines et semi-urbaines de la wilaya durant la période de reboisement avec la participation de plusieurs instances et partenaires.

Pour les besoins de ce programme de relance du barrage vert, les chargés de l'opération ont opté pour des types d'arbustes s'adaptant au climat et le col de la région comme le Cypripès, le tamarix et l'acacia. La plantation d'oliviers a été également lancée sur une superficie de plus de 4.500 ha à travers plusieurs régions de la wilaya.

Les spécialistes de la conservation des forêts relèvent que l'avancement de ces travaux de plantation fait souvent face à des entraves empêchant d'atteindre des taux de réussite plus élevés, notamment au niveau des nouveaux périmètres de plantation et le manque de collaboration de la population locale, majoritairement des nomade et des éleveurs qui utilisent ces périmètres comme lieux de pacage

pour leur troupeaux. "Ces pratiques détériorent ces surfaces et freinent la croissance des arbustes", selon le conservateur des forêts.

L'autre problème évoqué est celui causé par le ver du pin d'Alep, connu sous le nom de chenille processionnaire. Plusieurs opérations ont été menées pour traiter les arbres des zones forestières de la wilaya contre ce fléau ravageur, touchant, l'année dernière, plus de 190 hectares.

Par ailleurs, la conservation des forêts a entamé la réhabilitation des zones pastorales dans le cadre du plan de relance et d'extension du programme du barrage vert.

L'opération se poursuit pour régénérer le couvert végétal des zones steppiques dégradées, tout en assurant des techniques plus efficaces pour le lancement de la production d'arbustes fourragers par la création de petites pépinières dans la wilaya, a-t-on expliqué.

Dans cette optique, la pépinière Sedrat el-Ghazel de Naâma assure la production saisonnière de 60.000 jeunes plants à Belhandjir, d'une capacité de production de 120.000 arbustes par an.

L'objectif étant la recherche de solutions aux problèmes de désertification dans le contexte du développement durable et en conférant davantage d'efficacité aux projets réalisés.

APS

TIZI-OUZOU

Remise d'équipements aux personnes handicapées

Un lot d'équipements pour personnes aux besoins spécifiques a été distribué, hier, à Tizi-Ouzou, par la Direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) à l'occasion de la journée nationale des personnes aux besoins spécifiques. Il s'agit de 10 fauteuils roulants, d'une prothèse auditive et de 2 fours à gâteaux pour des femmes ayant des conjoints handicapés, qui ont été distribués lors d'une cérémonie abritée par le Centre de loisirs scientifiques (CLS). Le wali Mahmoud Djamaa, présent à cette cérémonie, a rappelé, à l'occasion, "les efforts et l'engagement de l'État et des collectivités locales dans la prise en charge de cette frange de la société pour permettre son insertion dans la vie sociale".

De son côté, le président de la commission sociale de l'assemblée populaire de wilaya (APW) Smaïl Benhamma, a indiqué qu'un lot de différents équipements pour personnes aux besoins spécifiques, acquis par l'institution élue, sera distribué d'ici la fin du mois de mars en cours. L'élu local a, par ailleurs, déploré "beaucoup de manquements dont souffrent cette catégorie de personnes dans leur vie quotidienne ainsi que l'absence des mécanismes d'application de certaines lois permettant leur prise en charge en matière d'accès à l'emploi, de logement et de soins, notamment". La wilaya de Tizi-Ouzou compte, selon les chiffres fournis par la DASS, 29.989 handicapés dont 9.000 bénéficient d'une allocation de 10.000 DA par mois et 1.324 pris en charge dans le cadre de différents mécanismes.

BATNA

320 postes de formation spécialisée pour les aides-paramédicaux

La wilaya de Batna a bénéficié de 320 postes de formation spécialisée pour les aides-paramédicaux de santé publique au titre de la session actuelle, a indiqué la chargée de communication auprès de la direction locale de la santé et de la population. Il s'agit de 270 postes d'aides-soignants, de 40 postes d'assistants dentaires et de 10 postes pour auxiliaires de puériculture.

Les candidats retenus bénéficieront d'une formation pratique d'une durée de deux ans portant sur les aspects théoriques et pratiques de leur spécialité, a souligné la même responsable, précisant que cette formation sera ponctuée par des stages dans les établissements de santé, avant de les orienter, pour renforcer les infrastructures de base comme les salles de soin à travers les daïras, suivant les postes ouverts dans chaque région.

Sur plus de 9.000 dossiers de candidature déposés dans les différentes communes de la wilaya dès l'annonce du concours, 1.812 dossiers ont été acceptés après l'étude et l'expiration de la période des recours. Le concours, encadré par des fonctionnaires des établissements relevant du secteur de la santé, s'est déroulé dans de bonnes conditions à travers 18 centres.

APS

SURCONSOMMATION DU LAIT

Dérégulation du produit sur le marché

Durant toute l'année, et particulièrement pendant le mois sacré du Ramadan, les consommateurs algériens se sont heurtés à des pénuries récurrentes de lait en sachets.

Devant les épiceries et les magasins d'alimentation générale, des chaînes gigantesques en deux files formées par des hommes et des femmes, attendant impatiemment l'arrivée du camion de livraison de lait, sont agacés par la fatigue et le désespoir, car les volumes de lait déchargés s'avèrent insuffisants pour satisfaire le nombre de clients présents. Car, la demande est nettement supérieure à l'offre au grand dam des consommateurs désabusés par l'absence de cette denrée rare et de première nécessité.

Le directeur général de l'Office national interprofessionnel du lait et produits laitiers (ONIL), Khaled Soualmia a indiqué que la perturbation enregistrée dans la distribution du lait sur le marché depuis le début du mois sacré est due à "la surconsommation" et au stockage de ce produit par les citoyens.

Soualmia a affirmé que "le problème est dans le mode de consommation des citoyens pendant le mois de Ramadhane, caractérisé par le stockage abusif de cette matière.

Certaines régions du pays, notamment le centre et l'est, ont connu récemment, une perturbation dans la chaîne d'approvisionnement du lait entraînant d'interminables queues de citoyens devant les points de vente en détail, a-t-il fait constater.

Les hautes autorités du pays ont pris toutes les dispositions nécessaires depuis février dernier, pour assurer des quantités supplémentaires de la poudre de lait de l'ordre de 2500 tonnes destinées aux laiteries pour



approvisionner le marché durant Ramadhane, a-t-il précisé.

Soualmia a en outre précisé que les 2500 tonnes de la poudre de lait ont été réparties sur les laiteries dans le cadre de la commission mixte chargée d'assurer le suivi de l'approvisionnement régulier du marché sous la supervision de l'ONIL, permettant ainsi de revoir à la hausse la production des laiteries entre 40% à 60% de la production habituelle.

Des quantités suffisantes de poudre de lait ont été injectées afin d'augmenter la production, a-t-il dit, prévoyant une baisse de la demande dans les tout prochains jours.

Si le marché a besoin de quantités plus importantes, l'ONIL a été instruit par le ministère de l'Agriculture et du développement rural à l'effet d'injecter des quantités supplémentaires de poudre de lait jusqu'à la stabilisation du marché, selon la même source. Sur instruction du ministère de tutelle, l'ONIL "accompagne les laiteries et injecte des quantités plus importantes de poudre de lait jusqu'à la stabilisation de la situation dans les quelques mois à venir", a fait savoir Soualmia. La traçabilité du lait est assurée jusqu'aux distributeurs, dans le cadre de mesures de contrôle strictes, afin

que les quantités produites ne soient pas détournées, a-t-il affirmé. Des mesures qui visent, a-t-il dit, à remédier à toute perturbation dans la production de ce produit essentiel, assurant que toutes les laiteries produisent des quantités plus importantes qu'à l'accoutumée.

L'Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers avait annoncé, en mars dernier, le lancement d'une plateforme numérique visant à faciliter aux laiteries le retrait des autorisations, le règlement des factures et l'approvisionnement en poudre de lait auprès des dépôts les plus proches. Le complexe laitier d'Alger (COLAITAL) renforcera ses capacités de production de lait subventionné à l'effet d'assurer la disponibilité de cette matière de première consommation pendant le mois de Ramadan, a indiqué le Président directeur général (P-dg) de ce complexe public, Mohamed Miraoui. Recevant une délégation de l'Assemblée populaire de wilaya d'Alger (APW/Alger) et des directeurs des deux secteurs de l'agriculture et du commerce de la wilaya, en marge d'une visite d'inspection au nombre de structures économiques dans la capitale, Miraoui a précisé que le com-

plexe laitier s'apprêtait actuellement à débiter le Ramadan avec l'entretien de ses équipements, afin d'accroître le volume de production du lait dont la demande augmente pendant ce mois sacré. De plus, COLAITAL œuvre pour l'élargissement de son réseau commercial en renforçant les points de vente directe (au nombre de 20) dans la capitale par dix nouveaux points à l'arrivée de Ramadan. Pour Miraoui, l'existence de points de vente fixes au niveau des communes "permettra de recouvrer la confiance du citoyen en la disponibilité de ce produit", ce qui contribuera, selon lui, à la réduction de la surconsommation et le stockage à domicile.

Le complexe laitier d'Alger produit un quota de 560.000 litres/jour du lait subventionné, distribué par 130 camions frigorifiques à travers les wilayas d'Alger, Blida et Tipaza.

Outre les patrouilles des commissions de contrôle relevant des secteurs du commerce de l'agriculture, le complexe assure également des missions de contrôle en vue de suivre la destination des quotas de lait préparé à partir de la poudre subventionnée. Il a également plaidé pour la valorisation du lait de vache frais par les commerçants notamment au niveau des cafétérias, des restaurants et des hôtels dans le cadre de l'application des instructions du ministère de l'Agriculture visant à réduire la facture de la poudre de lait importée. Pour rappel, le complexe produit 25.000 litres de lait de vache par jour. Pour leur part, les membres de la Commission de l'Agriculture et des Finances à l'APW ont insisté sur l'intensification du contrôle afin de garantir une distribution optimale de cette matière à travers les communes et éviter ainsi son orientation vers l'activité commerciale, appelant à l'impératif de trouver une solution à la hausse du prix du lait subventionné dans certains locaux.

R. E

PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

1400 souscripteurs au service Wimpay-BNA en un mois

La Banque nationale d'Algérie (BNA) a enregistré près de 1400 souscripteurs à son application de paiement mobile sans contact, Wimpay-BNA, lancée il y a un mois, a indiqué son responsable de la division instruments de paiements et la monétique. Brahim Boudjelida a affirmé que ce chiffre englobe les utilisateurs particuliers et les commerçants qui ont effectué environ 800 transactions, entre transfert d'argent et paiement, depuis le lancement de ce premier service de paiement mobile sans contact en Algérie, le 18 mars dernier.

Il a estimé, à ce titre, que "l'opération de renforcement du tissu d'utilisateurs se déroule plutôt bien". Dans le but d'augmenter davantage le nombre de souscripteurs au service Wimpay-BNA, la banque a intensifié ses efforts

afin d'accroître la flotte des adhérents à son service digital (e-banking), auquel la souscription est impérative pour pouvoir accéder, par la suite, au service Wimpay-BNA. Ainsi, le responsable de la BNA a indiqué que le nombre de clients ayant adhéré à son service e-banking a atteint 92.000, alors qu'il était de 68.000 clients au lancement de l'application. De plus, la banque est en train de présenter ce produit aux grands facturiers et a réussi, selon son cadre, à obtenir l'accord des responsables de l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL), de ceux de Naftal, d'Algérie Télécom, de Mobilis, alors que les négociations avec ceux de Sonelgaz sont en cours. Dans le but de promouvoir ce service de paiement mobile, la BNA lancera

une opération pilote "dans les semaines à venir" sur les sites AADL de la capitale et sera, aussi, présente sur trois stations Naftal, toujours à Alger, plus précisément au Sacré Cœur (Alger centre), Chéraga (à l'ouest de la capitale) et Kharouba (Caroubier vers l'est d'Alger), a fait savoir Boudjelida. Le choix des sites pilotes sur l'ensemble du territoire national a été, en outre, effectué en concertation avec les responsables d'Algérie Télécom afin qu'aucune région ne soit exclue de cette campagne de promotion de cette application, a-t-il ajouté. La Banque, procédera, en sus, à l'affichage des noms de "ces grands accepteurs" sur son site web pour que les souscripteurs à Wimpay-BNA prennent connaissance de la disponibilité de ce service au

niveau de ces points, a souligné le même responsable. La BNA songe, dans un deuxième temps, à faire figurer le code-barres intelligent (QR Code) qu'il est nécessaire de scanner pour effectuer les opérations de paiement directement sur la facture d'Algérie Télécom, Sonelgaz, Mobilis ou AADL, pour que le client puisse s'acquitter de ses factures sans avoir à se présenter dans une agence de l'un de ces grands facturiers, a révélé Boudjelida. Il a signalé, à l'occasion, l'intérêt que porte un site de vente en ligne à ce service dont la banque compte équiper les livreurs de l'application Wimpay-BNA pour que les clients puissent payer leurs achats simplement en scannant le QR code contenant le prix du produit.

R. E

LIGUE ARABE, ONU, UE ET UA

Réclament "un retrait immédiat" des troupes étrangères de Libye

La Ligue des Etats arabes, l'ONU, l'Union européenne et l'Union africaine ont réclamé mardi "un retrait immédiat et sans conditions de toutes les forces étrangères et mercenaires" de Libye, à l'issue d'une visioconférence de leurs dirigeants.

Dans un communiqué publié à l'issue de cette rencontre du groupe appelé "Quartette Libye", organisée par la Ligue arabe, les participants ont aussi réclamé "une application complète de l'embargo sur les armes" imposé pour la Libye depuis 2011 et qui a été régulièrement violé depuis. L'ONU a estimé à environ 20.000 le nombre de militaires étrangers (principalement venus de Turquie) et de mercenaires (russes, syriens, tchadiens et soudanais) déployés en Libye.



Lors de sa réunion, "le Quartette Libye a condamné les violations continues de l'embargo sur les armes et affirmé que toute intervention militaire externe en Libye est inacceptable", indique son communiqué. Y ont participé les secrétaires gé-

raux de la Ligue arabe et de l'ONU, Ahmed Aboul Gheit et Antonio Guterres, le Haut représentant diplomatique de l'UE Josep Borrell et Monique Nsanzabaganwa, vice-présidente de la Commission de l'Union africaine.

TCHAD

Un conseil militaire dirigé par son fils général Mahamat, remplace le président Déby tué

Un de ses fils, général quatre étoiles à 37 ans et commandant de la garde présidentielle, Mahamat Idriss Déby Itno, dirige un conseil militaire chargé de remplacer le président tchadien Idriss Déby Itno décédé mardi, a annoncé l'armée à la radio d'Etat, cité par l'AFP. « Un conseil militaire a été en mis en place dirigé par son fils, le général Mahamat Idriss Déby Itno », a déclaré le porte-parole de l'armée, le général Azem Bermandoa Agouna, dans un communiqué lu à l'antenne de la Radio nationale, peu de temps

après qu'il eut annoncé la mort du chef de l'Etat – à peine réélu – dans des combats contre les rebelles dans le nord. « Le conseil s'est aussitôt réuni et a promulgué la charte de transition », a-t-il ajouté. Le jeune général de corps d'armée Mahamat Déby apparaissait régulièrement, lunettes noires cachant son regard et en tenue de camouflage, aux côtés de son père dont il contrôlait personnellement la sécurité rapprochée à la tête de soldats de son unité d'élite aux bérets rouges, la toute puissante Direction Générale des Services de

Sécurité des Institutions de l'Etat (DGSSIE), plus connue des Tchadiens sous le nom de Garde présidentielle. L'armée n'a pas indiqué ce qu'elle entendait par « charte de transition ». Le maréchal Déby, au pouvoir sans partage depuis un coup d'Etat en 1990, avait placé les hommes et femmes de sa famille, de son clan et de sa tribu des Zaghawas à la tête des différentes unités de l'armée mais aussi des grandes institutions et des principaux rouages de l'économie.

UNE RENCONTRE SECRÈTE A EU LIEU ENTRE DE HAUTS RESPONSABLES REPRÉSENTANT LES DEUX PAYS :

Téhéran et Ryad reprennent langue

Une rencontre secrète a eu lieu entre de hauts responsables représentant les deux pays : Téhéran et Ryad reprennent langue

« Des représentants saoudiens et iraniens de haut niveau se sont parlé directement ce mois-ci », rapporte le journal britannique The Financial Times, qui souligne que ce sont « les premières discussions sérieuses entre les deux pays depuis la rupture de leurs relations diplomatiques en 2016 ».

« La première de ces rencontres a eu lieu le 9 avril, à Bagdad, et comportait des discussions sur les attaques des « houthistes yéménites » contre le territoire saoudien, par tir de missiles.

Et cela a été « positif, selon un des représentants » qui y a participé. « Ce processus de rapprochement est encouragé par le Premier ministre irakien, Moustafa Al-Kazimi » qui tient à « faire de l'Irak un pont entre ces deux puissances antagonistes de la région », ajoute le journal en citant des officiels irakiens.

« Il est dans l'intérêt de l'Irak » de contribuer à faire baisser la tension entre les Saoudiens, qui se considèrent comme la grande puissance sunnite, et l'Irak, pays tutélaire des chiïtes. Ces discussions si elles devaient aboutir sur un accord-cadre, pourraient renverser la tendance et la vapeur dans toute la région moyen-orientale.

Elles pourraient également brouiller durablement les cartes de l'entité sioniste pour qui l'Irak serait l'ennemi principal à abattre aussi bien pour cette dernière que pour l'ensemble des monarchies du Golfe. Le drame yéménite, ainsi que la cause palestinienne, en tireraient sans doute de substantielles dividendes.

Quant au Maroc, il en deviendrait le vrai « dindon de la farce » après l'annonce de la normalisation de ses relations avec l'entité sioniste en contrepartie de la reconnaissance par Donald Trump de la prétendue « marocanité du Sahara Occidental. Ce dossier particulièrement sensible est à suivre de très près...

Agences

SYRIE

La Russie élimine

200 terroristes

La Russie a déclaré avoir neutralisé pas moins de 200 terroristes en Syrie dans la nuit du 19 avril, lors de frappes aériennes au Nord-Est de la localité de Palmyre, au centre du pays. Selon le communiqué du ministère de la Défense russe, « des groupes terroristes » s'approprièrent à commettre des attentats pour « déstabiliser la situation dans le pays, en prévision de l'élection présidentielle » du 26 mai prochain.

Ce bombardement russe aurait permis de détruire « 24 pick-up équipés de mitrailleuses lourdes et environ 500 kilos de munitions et de composants pour la fabrication d'explosifs improvisés ».

Si Moscou n'a pas précisé de quel groupe djihadiste il s'agissait, il suspecte ses membres d'avoir été formés dans des provinces non contrôlées par Damas, « y compris dans la zone d'El-Tanf, qui est contrôlée par les forces américaines. » Cette zone est située à l'Est de la Syrie, à la frontière jordano-irakienne. Présents sur le terrain depuis 2015, les forces russes ont permis à Bachar el-Assad de reprendre la majeure partie du territoire. Avant l'intervention de Moscou en Syrie, Damas ne contrôlait que la capitale et le littoral de Lattaquié et de Tartous.

Pourtant, malgré une contre-offensive couronnée de succès, notamment par la reprise de villes clés, les cellules terroristes demeurent maîtresses de certaines localités proches de l'Euphrate et n'ont cessé de déstabiliser à nouveau le pays.

Agences

JUDO

Les Championnats d'Afrique auront lieu en mai à Dakar

La 42e édition des Championnats d'Afrique de judo seniors (messieurs et dames) aura lieu du 20 au 23 mai à Dakar (Sénégal), a annoncé l'instance continentale sur sa page Facebook. Qualificative pour les Jeux Olympiques de Tokyo, cette compétition devrait connaître une forte participation. « Jusqu'à présent un total de 49 athlètes dont 13 dames représentant 17 pays se sont inscrits pour prendre part au tournoi qui aura une grande importance pour la qualification à Tokyo. L'Etat sénégalais mettra tout en œuvre pour le bon déroulement de cet événement à quelques mois du rendez-vous olympique », a indiqué le président de la fédération sénégalaise de judo, Babakar Makhtar Wade. Lors de la dernière édition, disputée à Antananarivo (Madagascar), l'Algérie a récolté six médailles (1 or, 3 argent, 2 bronze), avec en prime le titre continental par équipes mixte.

FRANCE

Doublé de Delort, Montpellier en 1/2

Titulaire mardi, l'attaquant international algérien Andy Delort a réussi à marquer un doublé face à la sensation de la Coupe de France, Canet (D4) et qualifie son club en demi-finale après 24 ans d'absence. Montpellier s'est fait surprendre dès la 25e minute de jeu, puisque Canet a ouvert le score sur un penalty qui a coûté l'expulsion du défenseur brésilien Hilton qui a laissé ses coéquipiers à dix. En deuxième période, Canet s'est regroupé en défense et Montpellier a tenté le tout pour le tout pour au moins égaliser et c'est là qu'Andy Delort a sorti le grand jeu. Le meilleur buteur de son club cette saison a égalisé à l'heure de jeu sur une belle passe décisive de Téji Savanier, ensuite à sept minutes de la fin du match, Montpellier a obtenu un penalty par le jeune Wahi que Delort a réussi à transformer et offrir la qualification à son équipe en demi-finale de Coupe de France après 24 ans.

AFC

Boundedjah buteur en Champions League

Après sa défaite lors de la journée précédente face à Al Nasr d'Arabie Saoudite, Al Sadd menée par Baghdad Boundedjah en attaque devait gagner son match de ce soir face à l'équipe d'Al Wehdate de Jordanie. Dès l'entame de la rencontre, Boundedjah a réussi à marquer le premier but de son équipe après avoir suivi un ballon d'un coéquipier pour le mettre dans les filets à la deuxième minute du jeu. Ce but a permis à son équipe d'avoir plus de confiance et d'en inscrire un autre quelques minutes après par l'intermédiaire de Boualem Khoukhi avant de mettre le troisième à la 26e minute. Score final 3-1 pour Al Sadd qui se trouve actuellement à la troisième place au classement avec 4 points juste derrière Al Nasr et Foolad. Pour rappel, Baghdad Boundedjah est le meilleur buteur africain dans l'histoire de la compétition avec 21 buts. Le natif d'Oran est également le meilleur buteur en Ligue des Champions dans l'histoire de son club Al-Sadd, qui a remporté la compétition en 1989 et 2011.

COUPE DE LA LIGUE

Deux belles affiches au menu des huitièmes de finale

Après le déroulement cette semaine des matchs du tour préliminaire, les huitièmes de finale de la Coupe de la Ligue, prévue le 30 avril et 8 mai prochain, seront marqués incontestablement par deux belles affiches à savoir le derby algérois USM Alger-MC Alger et JS Kabylie- NA Hussein Dey.

PAR MOURAD SALHI

Le derby algérois entre l'USM Alger et le MC Alger éclipsa tout lors du prochain tour de cette épreuve nationale, qui vient remplacer la Coupe d'Algérie annulée cette saison. Les deux clubs algérois qui ont mal amorcé cette saison post-Covid, tenteront d'aller plus loin possible dans cette Coupe de la Ligue. L'une des deux équipes sera appelée à quitter la compétition dès le prochain tour, puisque c'est un match à élimination directe.

Le MC Alger, instable sur tous les plans cette saison, tentera de remporter cette coupe qui coïncide avec la célébration de son centenaire. Le Mouloudia, rappelons-le, s'est qualifié pour les quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique, alors qu'en championnat occupe la 11e place avec un total de 25 points seulement. Le vieux club algérois sans entraîneur depuis plusieurs jours, soit après le départ d'Abdelkader Amrani, a enregistré ce mardi un changement à la tête de la direction, avec l'arrivée de Amar Brahmia à la place de Abdenacer Almas, qui démissionné de son poste, après une forte pression. De son côté, l'USM Alger qui commence à retrouver des couleurs après l'arrivée à la barre technique de l'entraîneur Mounir Zeghdoud, ne veut pas rater cette belle occasion. Certes, le technicien Zeghdoud aura comme principal objectif de terminer la saison sur le podium, mais il espère



également aller plus loin dans cette joute, dont le vainqueur final, se qualifiera directement pour la prochaine édition de la Coupe de la confédération africaine.

L'autre belle affiche du prochain tour mettra aux prises la JS Kabylie et le NA Hussein Dey. Large vainqueur mardi de l'AS Ain M'lila (4-0), le Nasria effectuera un déplacement périlleux à Tizi Ouzou pour défier la JS Kabylie, l'une des équipes les plus en forme en ce moment.

Le club phare de Djurdjura exempt du tour précédent, en raison de son engagement en Coupe de la Confédération africaine, entamera la compétition le 8 mai prochain. Après le match d'hier face au Coton Sport de Garoua au Cameroun, comptant pour la 5e journée de la phase des poules, les Canaris auront un dernier match à jouer dans ce tour le 29 de ce mois à Tizi Ouzou, contre le NAPSA Stars de la Zambie. Cette journée sera marquée également par d'autres duels intéressants qui vau-

dront tout autant le détour, notamment ES Sétif-WA Tlemcen, RC Relizane-MC Oran. L'Entente Sétif qui participe actuellement à la Coupe de la confédération, veut jouer ses chances à fond pour se qualifier au prochain tour. Le club phare de la capitale des Hauts Plateaux est actuellement leader de championnat, est bien placé pour réussir l'un de ses objectifs de cette saison. L'ES Sétif accueillera le Widad de Tlemcen le 8 mai prochain au stade 8 mai 45, dans un duel qui s'annonce à priori à son avantage. Le CR Belouizdad qui s'est qualifié également aux quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique, recevra sur ses bases le NC Magra, large vainqueur du CS Constantine (3-0), lors du tour préliminaire, disputé mardi passé. Le rendez-vous s'annonce très disputé, avec un léger avantage pour le Chabab qui évoluera sur se bases du 20 aout.

M.S.

GYMNASTIQUE – QUALIFICATION AUX JO

L'Algérie présente au Caire avec 6 athlètes

La Fédération algérienne de gymnastique (FAG) a dévoilé ce mardi les noms des six athlètes (3 garçons, 3 filles) devant prendre part au tournoi qualificatif aux Jeux Olympiques de Tokyo 2021, en gymnastique artistique, prévu du 26 au 28 avril prochain au Caire (Egypte). Dans ce tournoi à quatre, qui va la présence de l'Egypte, pays hôte, de l'Afrique du Sud et du Maroc, où quatre billets pour Tokyo seront mis en jeu, l'Algérie sera représentée par Hilal Metidji, Mohamed Aouicha et Mohamed Bourgaigue sous la hou-

lette de Nacereddine arousil. Chez les dames, l'Algérie sera présente avec Lahna Salem, Chaïma Temmani et Fatima Ahlem Mokhtari, sous la conduite de Saâdeddine Hamissi. Pour cette importante échéance, la sélection nationale a effectué plusieurs stages en Algérie, dont le dernier s'est déroulé au début du mois à Boufarik (Blida).

À noter que nos athlètes manquent cruellement de compétition en raison de l'arrêt forcé observé depuis plusieurs mois à cause de la situation

sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19. La situation ne s'est pas améliorée, notamment, après l'annulation des 15es Championnats d'Afrique de trampoline, ainsi que la 15e édition des Championnats d'Afrique de gymnastique artistique, devant avoir lieu en Namibie et en Afrique du Sud. Lors des dernières joutes olympiques, qui se sont déroulées en 2016 à Rio De Janeiro (Brésil), l'Algérie était représentée par une deux athlètes Farah Boufadene et Mohamed Bourgaigue.

ESPRITS CRIMINELS UNITÉ SANS FRONTIÈRES



21h00

W9

Issa Doumbia et ses fidèles acolytes, Norbert Tarayre, Priscilla Betti et Séverine Ferrer, sont de retour pour une compilation de vidéos dont le thème est l'effroi. Ils accueillent Iris Mittenaere, qui va découvrir en leur compagnie ce florilège aussi effrayant que drôle, qui va jouer avec les phobies de chacun.

JEUDI REPORTAGE



21h00

C8

Au Havre, la compagnie de gendarmes regroupe cent militaires. Au peloton motorisé, Angélique surveille les routes normandes. Michel, du PSIG, est un sportif accompli. Jeff, lui aussi gendarme au peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie, est particulièrement touché quand l'interpellé est un mineur.

ENVOYÉ SPÉCIAL



21h00

•2

Alex, 43 ans, gardien de la paix à Rouen découvre fin 2019 que des collègues le surnomment "le nègre" et qu'il s'échangent aussi des messages racistes, sexistes, antisémites, homophobes, dans un groupe de discussion privé sur les réseaux sociaux. Le brigadier-chef Amar Ben Mohamed, quant à lui, est l'un des premiers policiers à avoir alerté sur le racisme de certains de ses collègues.

UN VILLAGE PRESQUE PARFAIT



21h00

•3

Perdu dans les montagnes, Saint-Loix-Mauderne a besoin d'un médecin pour débloquer des fonds européens. Un argent vital, qui permettrait de relancer l'usine de fumage de saumon. Germain, maire de cette commune de 120 âmes, réussit à convaincre le docteur Maxime Meyer de venir s'installer dans ce village.



LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

SALAMANDER



21h00

arte

Bruxelles, un dimanche matin. S'infiltrant par les égouts, un groupe d'hommes pénètre dans la salle des coffres de la banque privée Jonkhere. Méthodiquement, ils s'emparent de tous les documents contenus dans soixante-six d'entre eux. Le lendemain, averti par son adjoint Robijns, Raymond Jonkhere découvre le vol. Refusant de prévenir la police, il donne l'ordre d'en faire disparaître les traces.

SAUVÉS DE L'EXTINCTION

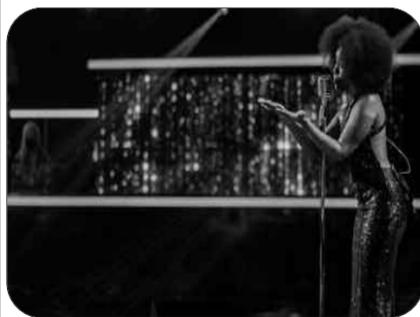


21h00

•4

Les côtes du Brésil sont devenues des lieux paradisiaques pour les tortues marines en danger. Ainsi, certaines espèces ont même été sauvées localement de l'extinction. Mais depuis quelque temps, l'on observe des tortues très particulières, qui ne ressemblent à aucune des espèces normalement présentes sur les côtes brésiliennes, mais présentent néanmoins des caractères communs avec chacune d'entre elles.

SHOW ME YOUR VOICE



21h00

•6

Dans ce jeu musical, un binôme de joueurs doit démasquer les mauvais des bons chanteurs parmi neuf candidats. Aidés par une bande de célébrités composée d'Eric Antoine, Hélène Ségara, Philippe Lellouche et Élodie Frégé, ils mènent l'enquête. Leur but : espérer choisir un bon chanteur lors du duo final avec Claudio Capéo.

LÉO MATTEÏ BRIGADE DES MINEURS



21h00

TF1

La mort d'un jeune gitan, poignardé dans un parc marseillais, révèle une relation secrète avec une adolescente timide dont la famille a créé un étrange mouvement de guérison ésotérique. Léo Matteï et son équipe s'interrogent sur ce que cache cette romance à la Roméo et Juliette, et tentent de percer les secrets du leader charismatique qui gère le mouvement : un ancien scientifique qui prétend guérir des malades en détresse...

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

| | |
|---------|-------|
| Fajr | 04:33 |
| Dohr | 12:47 |
| Asr | 16:30 |
| Maghreb | 19:31 |
| Icha | 20:55 |

DES ENFANTS ALGÉRIENS DISPARAISSENT EN EUROPE

UNE ENQUÊTE CHOQUANTE

Une enquête a été menée par le journal britannique "The Guardian", en collaboration avec le collectif de journalisme transfrontalier "Lost in Europe". Cette enquête, qui a touché 27 pays européens, a dévoilé que plus de 18.000 enfants migrants ont disparu, entre janvier 2018 et décembre 2020. Parmi les disparus, les enfants algériens, a indiqué l'article du journal britannique.

L'enquête a pu recenser 18.292 enfants migrants disparus dans plusieurs pays européens, notamment la Grèce, mais aussi l'Italie et l'Allemagne et d'autres encore. Les enfants, qui sont des migrants clandestins, ont disparu après leur arrivée dans les pays européens. Cette enquête vise à dénoncer le fait que, les enfants soient forcés de se réfugier dans les bras des trafiquants d'êtres humains.

Les enfants algériens dans le lot

Cette enquête, qui n'a pas manqué de préciser que, "rien qu'en 2020, 5.768 enfants ont disparu dans 13 pays européens", a ajouté que "le plupart des enfants portés disparus au cours les trois dernières années son venus du Maroc en Europe, mais l'Algérie, l'Erythrée, la Guinée et l'Afghanistan figurent également parmi les principaux pays d'origine".

Malgré que le nombre d'enfants algériens disparus en Europe n'a pas été indiqué par cette enquête, le fait est là. Et le constat est glaçant. L'Algérie est parmi les principaux pays d'origine des 18.000 enfants disparus. Les enfants migrants algériens non accompagnés sont livrés à eux même, dans le Continent européen. Ces enfants peuvent être déjà morts, ou bien entre les mains des trafiquants d'êtres humains.



Selon les calculs de cette enquête, "90% des mineurs disparus étaient des garçons, et environ un sur six avait moins de 15 ans". Cette enquête a toutefois conclu que "le nombre réel d'enfants disparus pourrait être beaucoup plus élevé".

L'Europe protège-t-elle les migrants mineurs non accompagnés ?

Cette enquête soulève plusieurs questions. Outre le sort des enfants migrants, parmi lesquels figurent beaucoup d'Algériens, les auteurs de l'article de The Guardian s'interrogent à quel point "les pays européens sont capables ou désireux de protéger les enfants migrants non accompagnés".

"Le nombre élevé d'enfants disparus est le

symptôme d'un système de protection de l'enfance qui ne fonctionne pas", a déclaré Federica Toscano, responsable chez "Missing Children Europe". Cette responsable a également confié que "les organisations criminelles ciblent de plus en plus les enfants migrants, en particulier les enfants non accompagnés et beaucoup d'entre eux sont victimes d'exploitation par le travail et d'exploitation sexuelle, de la mendicité forcée et de la traite".

La même responsable a également indiqué, que "les procédures longues et lourdes pour obtenir une protection internationale ou pour retrouver la famille des enfants" est derrière ce phénomène de disparition qui, rappelons-le, a fait plus de 18.000 victimes entre janvier 2018 et décembre 2020.

K. H.

UNICEF ET CND DE L'ONU L'Algérie élue au Conseil d'administration

L'Algérie a été élue, mardi, au Conseil d'administration du Fonds des Nations-unies pour l'enfance (UNICEF), par les membres du Conseil économique et social de l'ONU (ECOSOC), pour un mandat de trois ans et à la Commission des Nations unies sur les stupéfiants (CND) pour un mandat de 4 ans à compter du 1er janvier 2022.

"L'Algérie a été élue, aujourd'hui (mardi), par acclamation de tous les membres de l'ECOSOC au Conseil d'administration de l'Unicef, pour un mandat de 3 ans, à compter du 1er janvier 2022 et à la Commission des Nations-unies sur les stupéfiants pour un mandat de 4 ans prenant effet le 1er janvier 2022", a annoncé la délégation algérienne à l'ONU dans un tweet.

Le Conseil d'administration est l'organe directeur de l'Unicef, il se compose de 36 membres qui représentent les cinq groupes régionaux d'Etats membres des Nations-unies (Afrique, Amérique latine et Caraïbes, Asie-Pacifique, Europe de l'Est et Europe occidentale et autres Etats). Il supervise les activités de l'Unicef et approuve les politiques, programmes de pays et budgets de l'organisation.

La Commission des stupéfiants, (CND), composée de 53 membres est, pour sa part, un organe directeur de l'Office des Nations-unies pour la drogue et le crime (ONUNDC), qui a pour mission de superviser l'application des traités internationaux relatifs au contrôle des drogues.-

FAF

Passage de témoin entre Zetchi et Amara

Le siège de la FAF à Dely Brahim a été, hier matin, le cadre de la cérémonie de passage de témoin entre Kheireddine Zetchi, président sortant, et Charaf Eddine Amara (président élu.) qui prend désormais et, de facto, les rênes du football national.

Dans son intervention, Kheireddine Zetchi rappelle les échéances qui attendent l'équipe nationale, à savoir les éliminatoires de la Coupe du Monde, qui démarrent juste après le Ramadhan, souhaitant à son successeur et son bureau "plein succès", en espérant qu'ils "fourniront tous les efforts nécessaires pour cette réussite".

Pour sa part, Charaf Eddine Amara a remercié celui dont il vient de prendre la succession, en saluant "le travail accompli", tout en assurant "la continuité de ce qu'il faut continuer et l'amélioration de ce qu'il faut améliorer".

Amara a enfin rappelé, que la priorité des priorités, dans l'immédiat, est la mise à jour des textes de la FAF pour les mettre aux normes de la FIFA, précisant qu'un Comité technique s'y attelle déjà, qui doit remettre sa copie à la fin du mois de mai.

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

182 nouveaux cas, 129 guérisons et 7 décès en 24h

Cent quatre-vingt-deux (182) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 129 guérisons et 7 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Le total des cas confirmés de Coronavirus s'élève ainsi à 120.174 dont 182 nouveaux cas, celui des décès à 3172 cas, alors que le nombre de patients guéris a atteint 83765 cas, précise le communiqué.

Par ailleurs, 21 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source.

En outre, 24 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 19 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, alors que 5 wilayas ont recensé plus de 10 cas.

Le ministère rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du confinement et du port du masque.

BACHIR OUBI BOUCHRAYA:

"POUR METTRE FIN AU CONFLIT SAHRAOUI, IL FAUT CHANGER D'APPROCHE"

Le membre du Secrétariat national du Front Polisario en charge de l'Europe et de l'Union européenne, Bachir Oubi Bouchraya, a indiqué que l'Organisation des Nations-unies a failli à ses obligations envers le peuple sahraoui, qui a attendu, trente années durant, l'organisation d'un référendum qui n'a jamais vu le jour, en précisant que maintenant, "il faut absolument changer d'approche".

Intervenant, mercredi sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, celui-ci explique que "cette nouvelle approche devrait se faire sur la base de la volonté de résoudre le conflit en conformité avec le droit international et les aspirations légitimes du peuple sahraoui".

Le diplomate sahraoui ajoute que "jusqu'ici, le Conseil de sécurité se limite à vouloir gérer le conflit au lieu de sa résolution". Un manager, précise-t-il, qui se

fait malheureusement des caprices du Maroc qui bénéficie d'un soutien à l'intérieur du Conseil de sécurité, regrette l'intervenant.

Il rappelle que c'est l'occupation marocaine qui a signé l'arrêt de mort du plan de règlement ONU-UA au Sahara occidental après l'avoir auparavant achevé politiquement en se dérochant à l'Organisation du référendum d'autodétermination.

"Le peuple sahraoui amorcera avec la même clairvoyance et le même cadre légal qui lui est reconnu, cette nouvelle page de son combat légitime qui a pris le départ d'El Guerguerat, suite à la violation par l'occupation marocaine de l'Accord de cessez-le-feu, à travers l'attaque militaire contre les civils sahraouis qui manifestent pacifiquement devant la brèche illégale dans le mur de la honte au sud-ouest du Sahara occidental", conclut-il.